

DÉPENSES
DANS LE
NORD

1998-1999

DÉPENSES
DANS LE **N**ORD

1998 - 1999

Section des Statistiques sur les premières nations et le Nord

Direction de la gestion de l'information ministérielle
Direction générale de la gestion de l'information
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Mars 2003

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 2003
www.ainc-inac.gc.ca
http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/anep/anep9899_f.html
1-800-567-9604
TTY only 1-886-553-0554

QS-3602-010-BB-A1
ISSN 1705-4745
© Ministre de Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in
English under the title:

Northern Expenditures 1998/99



REMERCIEMENTS

La présente publication a été préparée sous la direction de Bonita Coole-Stevenson, gestionnaire intérimaire, Section des statistiques sur les Premières nations et le Nord, Direction de la gestion de l'information ministérielle. Le principal auteur de cette version 1998-1999 du rapport sur les Dépenses dans le Nord est Stéphane Godin, agent des statistiques, Section des statistiques sur les Premières nations et le Nord. Sincères remerciements à Christiane Gour et à Andrew Dalley pour leur aide.

De nombreux organismes et membres du gouvernement ont également contribué à la réalisation de cette publication. Nous apprécions vivement l'aide et le soutien apportés par les coordonnateurs membres des ministères et des organismes fédéraux cotisants, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement du Yukon, du Programme des Affaires du Nord et de la Direction générale des finances du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iii
Introduction	1
Aperçu	2
Évolution des dépenses gouvernementales pour le Nord	5
Évolution de l'emploi pour le Nord dans les gouvernements	7
Dépenses par organisme de dépenses final	9
Emploi par organisme	11
Transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux	13
Dépenses régionales par centre de responsabilité	15
Emplois régionaux par centre de responsabilité	17
Dépenses par fonction	19
Dépenses par bénéficiaire principal	23
Dépenses par article	25
Glossaire	28
Annexes	30
Sources Supplémentaires	34
Formulaire de demande	35

INTRODUCTION

Historique

Le Rapport sur les dépenses dans le Nord (RDN) est un aperçu régional des dépenses gouvernementales et de l'emploi gouvernemental connexe pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Le Rapport regroupe l'information sur les dépenses et sur les équivalents temps plein (ETP)¹ en utilisant l'engagement effectif par le gouvernement des deux territoires et par 26 ministères et organismes des dépenses visant les programmes et les activités dans le Nord ou concernant le Nord.

Ajustements

Le RDN est conçu pour rendre compte des dépenses dans le Nord engagées par l'organisme assumant la responsabilité finale de leur gestion. Compte tenu des relations de travail entre certains organismes et des mouvements de fonds, des compétences d'expert et des services entre ces organismes, les procédures visant à réduire au minimum le double comptage des fonds ont été intégrées au Rapport.

Deux types d'ajustements sont intégrés dans le programme informatique afin de réduire au minimum le double comptage : les transferts de fonds entre organismes et les ventes et achats entre organismes.

Les transferts entre organismes ont lieu lorsque les fonds sont envoyés d'un organisme rapporteur à un autre. L'organisme bénéficiaire est tenu d'administrer la disposition finale des fonds. Dans la plupart des cas, ces transferts sont effectués des ministères fédéraux aux gouvernements territoriaux.

Les ventes et achats entre organismes ont lieu lorsqu'un organisme rapporteur achète des biens et des services d'un autre organisme. Idéalement, les montants indiqués comme achats par un organisme doivent correspondre aux ventes indiquées par l'organisme vendeur, toutefois, compte tenu des limites des systèmes financiers, un double comptage d'un certain montant est inévitable dans cette situation.

Cadre stratégique

Le Programme des Affaires du Nord prévoit l'orientation du gouvernement fédéral sur la formulation, sur la coordination et sur la mise en oeuvre de programmes dans les territoires du Nord canadien. Le but fondamental de la politique fédérale du Nord consiste à aider les nordistes à établir des institutions politiques et économiques durables et ainsi leur permettre d'assumer une responsabilité accrue des décisions qui les touchent directement. Les objectifs essentiels de la politique fédérale du Nord sont les suivants :

- peaufiner et mettre en oeuvre les revendications autochtones dans le Nord,
- travailler avec les gouvernements et les Autochtones du Nord à poursuivre l'évolution politique des gouvernements publics, y compris la division des Territoires du Nord-Ouest et le transfert des dernières responsabilités de type provincial aux gouvernements territoriaux,
- protéger l'environnement du Nord grâce à des initiatives comme la Stratégie pour l'environnement arctique (SAE) et la Stratégie de protection de l'environnement dans l'Arctique (SPEA) circumpolaire,
- favoriser le développement économique durable,
- favoriser la coopération internationale dans l'Arctique.

Sources de données²

Les ministères et organismes fédéraux et les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon font chaque année l'objet d'une étude de leurs dépenses annuelles dans les deux territoires ou concernant les deux territoires. Pour les besoins de ce rapport, on a demandé aux organismes de fournir des données sur les dépenses directes pour une période de quatre ans allant de 1995-1996 à 1998-1999.

La plupart des données sont basées sur les dépenses effectives indiquées dans le Budget principal des dépenses par les gouvernements fédéral et territoriaux et par les sociétés d'État cotisantes.

Les données collectées sur les dépenses et sur l'emploi constituent le Rapport sur les dépenses du Nord des gouvernements fédéral et territoriaux. Le Rapport comprend non seulement les dépenses dans le Nord mais également les dépenses engagées **dans** le Sud lorsqu'elles sont **pour** le Nord.

Notes

1. Voir la définition de « ETP » dans le glossaire.

2. Pour les besoins du présent rapport, les termes nordique, Nord, et nord du 60e parallèle font tous référence au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Les dépenses pour le Québec arctique et le Labrador, également au nord du 60e parallèle, ne sont pas compris dans la présente publication (voir la carte 1).

APERÇU

Au cours des dix dernières années, les dépenses gouvernementales totales pour le Nord ont graduellement augmenté, après leur pointe en 1991-1992 lorsque la Défense Nationale a complété l'important investissement de capitaux pour le Système d'alerte du Nord.

Les dépenses directes et la présence du gouvernement fédéral dans le Nord ont légèrement augmenté bien que la plupart des organismes fédéraux aient réduit les programmes et malgré les transferts de programmes de type provincial aux gouvernements territoriaux. Par la suite, la présence du gouvernement territorial et la part des dépenses directes dans le Nord ont augmenté de concert avec ces transferts des responsabilités fédérales.

L'augmentation totale, en 1993-1994, était le résultat des dépenses accrues que le MAINC a dû engager pour financer la mise en oeuvre des ententes réglant les revendications territoriales autochtones. En réalité, avec la signature et la mise en oeuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut en 1993-1994, les dépenses législatives pour la mise en oeuvre des ententes sur les revendications territoriales sont devenues le principal facteur influant sur le doublement des dépenses directes du MAINC.

Si les dépenses de la Défense Nationale et du MAINC pour les revendications territoriales étaient retirées des dépenses fédérales, la tendance générale des dépenses fédérales

seraient à la baisse depuis 1992-1993 parce que la majorité des ministères et des organismes fédéraux ont diminué les dépenses au cours des dernières années. Depuis 1987-1988, les plus importants transferts de programme concernent le restant des services de santé assurés par Santé Canada et confiés au gouvernement des T.N.-O., les aéroports de catégories A, B et C dont la responsabilité appartenait à Transports Canada qui l'a confiée aux territoires, la route de l'Alaska qui relevait de Travaux publics et Services gouvernementaux et l'Hôpital général de Whitehorse qui relevait de Santé Canada qui en a confié la responsabilité au gouvernement du Yukon.

Carte Géographique 1: Le Nord (défini par le RDN)



Revendications territoriales autochtones

Aucun nouvel accord sur les revendications territoriales globales n'a été signé en 1998-1999. Cependant, le présent rapport comprend le paiement législatif de 26,9 millions de dollars pour la mise en oeuvre de l'Entente sur la revendication territoriale du Conseil des Indiens du Yukon.

Consulter la liste complète des revendications du Nord à l'Annexe 1.

Transfert des responsabilités de type provincial

L'accord de transfert suivant a été mis en oeuvre de 1995-1996 à 1996-1997. Les budgets approuvés sont normalement incorporés au paiement de transfert calculé selon une méthode préétablie par le gouvernement fédéral et transféré aux gouvernements territoriaux annuellement.

Les aéroports de catégorie A (grands aéroports avec de longues pistes) de Transports Canada au gouvernement du Yukon en 1996-1997.

Les discussions se poursuivent en ce qui concerne le(s) transfert(s) suivants :

-Toutes les responsabilités restantes de type provincial du MAINC au gouvernement de Yukon pour l'année fiscale 1999-2000 comprenant la gestion de la sylviculture, des minerais, de la terre et des ressources d'eau.

*Consulter la liste complète des transferts de programmes depuis 1987-1988 à l'Annexe 2.

Changements aux organismes participants

La Garde côtière canadienne a été transférée du ministère des Transports au ministère des Pêches et des Océans à partir du 1er avril 1995.

En 1995-1996, le MAINC a transféré la responsabilité des Contributions pour le financement selon une méthode préétablie au ministère des Finances, réduisant ainsi les transferts du MAINC et les dépenses totales dans le Nord. En outre, en 1996-1997, le ministère des Finances est devenu responsable du paiement de Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) qui a remplacé le Financement des programmes établis (FPÉ) de Santé Canada et Développement des ressources humaines. Le TCSPS est fourni à toutes les provinces et aux territoires à l'appui des programmes de santé, d'éducation postsecondaire et d'aide sociale.



ÉVOLUTION DES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES POUR LE NORD

Faits saillants

L'évolution de l'ensemble des dépenses gouvernementales pour le Nord est indiquée dans les figures 1 et 2. La figure 1 montre la tendance des dépenses gouvernementales totales en dollars courants et en dollars¹. Les résultats indiquent les dollars constants comme une valeur courante de 1989-1990 à 1990-1991 et comme une valeur constante pour toutes les années subséquentes.

Comme la figure 1 l'indique, les dépenses effectives totales pour 1998-1999 ont atteint 104,4 millions de dollars, soit 3,7 p. 100 des dépenses de 1997-1998. Au cours de la période des données fournies, les dépenses totales sont passées de 2 304,3 millions de dollars à 2 947,9 millions de dollars, une augmentation de 643,6 millions de dollars, soit 27,9 p. 100 en dix ans.

Les dépenses législatives requises par le gouvernement fédéral pour mettre en oeuvre le règlement de la revendication territoriale de la Fédération Tungavik du Nunavut influe toujours (figure 1) sur les dépenses gouvernementales. Malgré une diminution de 14 p. 100, soit 17 millions de dollars, depuis le début de la mise en oeuvre en 1993-1994, les dépenses du MAINC concernant cette revendication territoriale s'élevaient à 103,3 millions de dollars en 1997-1998 et à 104,8 millions de dollars en 1998-1999.

Figure 1 : Évolution de l'ensemble des dépenses gouvernementales pour le Nord (en millions de dollars)

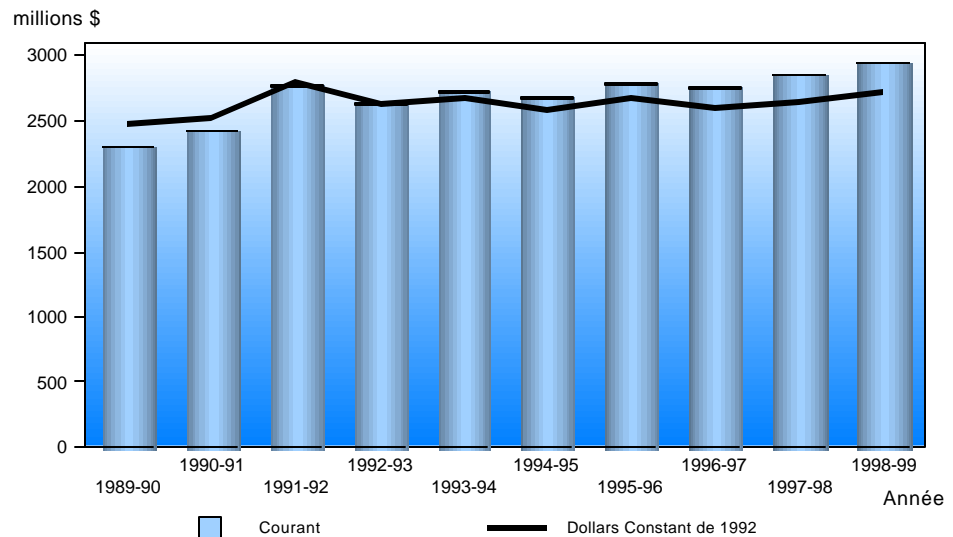


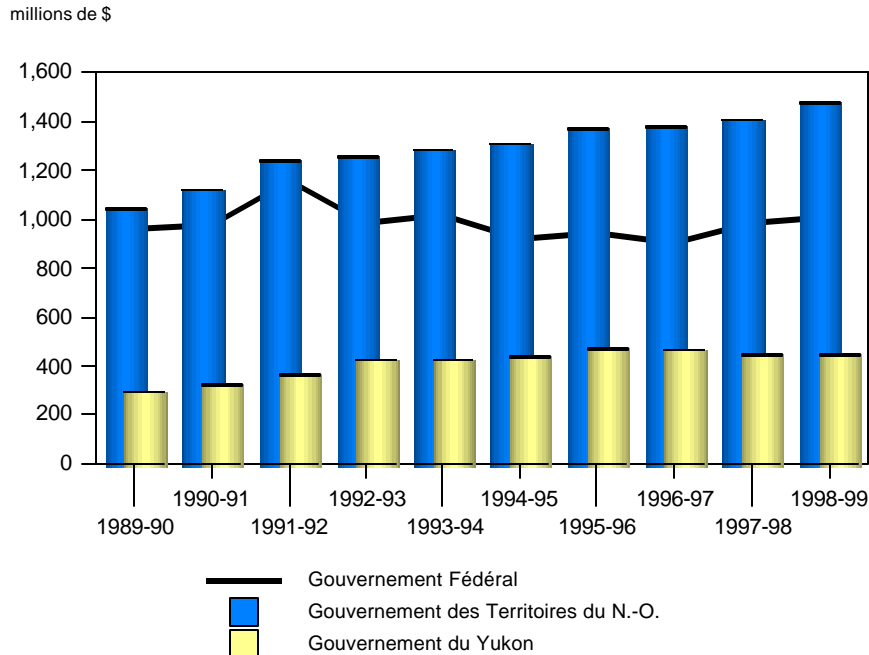
Tableau 1 : Ensemble des dépenses gouvernementales pour le Nord (en millions de dollars)

Années	\$ courants	\$ constants 1992
1989-90 Réelles	2 304,3	2 491,1
1990-91 Réelles	2 428,4	2 532,2
1991-92 Réelles	2 767,9	2 807,2
1992-93 Réelles	2 630,2	2 630,2
1993-94 Réelles	2 733,8	2 680,2
1994-95 Réelles	2 676,3	2 585,8
1995-96 Réelles	2 797,5	2 677,0
1996-97 Réelles	2 752,8	2 609,3
1997-98 Réelles	2 843,5	2 652,5
1998-99 Réelles	2 947,9	2 729,5

Note :

1. Dans cette version, les dollars constants sont calculés en utilisant les dollars de 1992 équivalant à 100. La série de dollars constants a été tirée de l'Indice implicite du produit intérieur brut (1992=100).

**Figure 2 : Évolution des dépenses pour le Nord par gouvernement
(en millions de dollars)**



**Tableau 2 : Dépenses pour le Nord par gouvernement
(en millions de dollars)**

Année	Gouvernement Fédéral	Gouvernement des Territoires du N.-O.	Gouvernement du Yukon
1989-90 Réelles	963,4	1 046,4	294,5
1990-91 Réelles	984,0	1 119,3	325,1
1991-92 Réelles	1 162,9	1 242,0	363,1
1992-93 Réelles	994,1	1 261,6	424,6
1993-94 Réelles	1 025,0	1 283,8	425,0
1994-95 Réelles	923,1	1 307,6	445,5
1995-96 Réelles	951,9	1 371,0	474,5
1996-97 Réelles	906,4	1 379,9	466,5
1997-98 Réelles	990,7	1 403,5	449,3
1998-99 Réelles	1 016,5	1 479,0	452,4

Note :

1. Bien que certains programmes fédéraux aient été transférés au gouvernement du Yukon au fil des ans, le gouvernement fédéral paye toujours les coûts des programmes transférés au moyen de subventions de transfert calculées selon une méthode de financement préétablie.

Faits saillants

Un élément qui a également touché les dépenses réelles de 1998-1999 a été une augmentation des dépenses du gouvernement des T.N.-O. de 75,5 millions de dollars, soit 5,4 p. 100 par rapport aux dépenses réelles de 1997-1998, ce qui totalise plus de 1,4 milliard de dollars comme l'indique le tableau 2.

Les dépenses du gouvernement territorial ont continué de croître, surtout à cause du transfert des responsabilités fédérales qui ont influé sur leurs dépenses, spécialement pour le gouvernement du T.N.-O.

La figure 2 montre que les dépenses du gouvernement des T.N.-O. ont augmenté chacune des dix années de la tendance, bien qu'il n'y ait eu qu'une augmentation marginale en 1996-1997. Les principaux transferts fédéraux qui ont eu lieu jusqu'à présent ont été mis en oeuvre en 1993-1994 (Annexe 2) et ces programmes ont contribué aux augmentations dans la tendance des dépenses directes du gouvernement des T.N.-O.

Le transfert des programmes fédéraux aux gouvernements territoriaux, comme la route de l'Alaska de Travaux publics, l'Hôpital général de Whitehorse de Santé Canada et des aéroports de catégories A, B et C de Transports Canada, a influé sur les changements fédéraux apportés au fil des ans.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI POUR LE NORD DANS LES GOUVERNEMENTS ¹

Faits saillants

La figure 3 et le tableau 3 indiquent que durant la période visée par les présentes données, l'emploi total dans le Nord n'a augmenté que de 284 ETP, soit 3 p. 100, passant de 9 462 en 1989-1990 à 9 746 en 1998-1999. En 1998-1999, il y avait une augmentation totale de 155 ETP par rapport à 1997-1998 (9 901) étant donné que le gouvernement fédéral avait prévu, et en majeure partie réalisé, des réductions de personnel.

Compte tenu du transfert des responsabilités, Transports Canada a présenté sur une période de dix ans une réduction de près de 80 p. 100 des ETP en raison du transfert de la responsabilité pour les aéroports de catégories A, B et C aux gouvernements des Territoires.

Toutefois, même si les transferts territoriaux (comme la création de conseils scolaires et les transferts des aéroports de catégories A, B et C) ont influé sur les ETP totaux du gouvernement fédéral, le total des emplois les trois gouvernements du Nord a atteint un sommet en 1996-1997 où il s'élevait à 10 405 ETP.

Figure 3 : Évolution de l'emploi dans les gouvernements pour le Nord (équivalents temps plein)

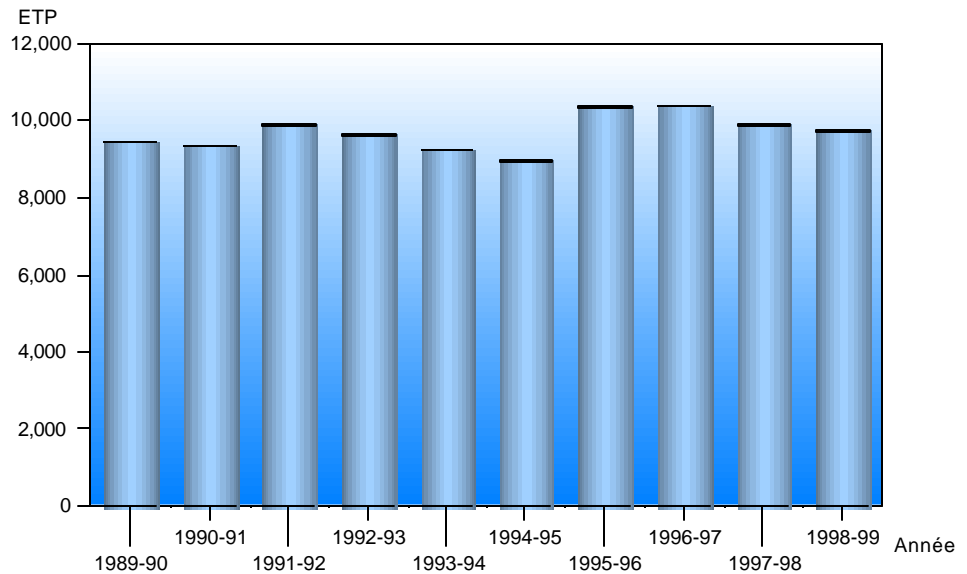


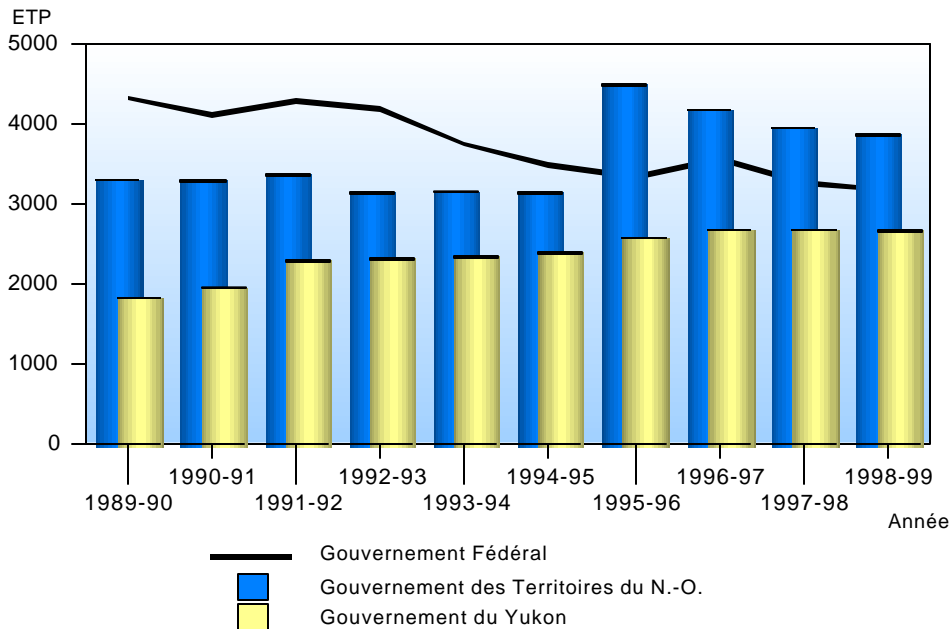
Tableau 3 : Nombre d'emplois dans les gouvernements pour le Nord (équivalents temps plein)

Années	Emploi dans le Nord
1989-90 Réelles	9 462
1990-91 Réelles	9 363
1991-92 Réelles	9 931
1992-93 Réelles	9 632
1993-94 Réelles	9 257
1994-95 Réelles	9 012
1995-96 Réelles	10 408
1996-97 Réelles	10 405
1997-98 Réelles	9 901
1998-99 Réelles	9 746

Note :

1. Voir la définition de « Emploi gouvernemental » dans le glossaire.

**Figure 4 : Évolution de l'emploi pour le Nord par gouvernement
(en millions de dollars)**



Faits saillants

Au cours de la période visée par les données (figure et tableau 4), le total d'ETP du gouvernement fédéral a baissé, passant de 6 073 en 1987-1988 à 3 184 en 1998-1999, ce qui représente une chute de 2 889, soit plus de 47 p. 100.

Les facteurs qui ont influé sur cette réduction comprennent encore le transfert des responsabilités de type provincial du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux, les réductions de programme et le transfert territorial des responsabilités aux conseils locaux et aux sociétés.

Par conséquent, les ETP des gouvernements territoriaux n'ont jamais cessé d'augmenter graduellement, spécialement pour le gouvernement du Yukon, passant 1 830 en 1987-1988 à 2 679 en 1998-1999, une augmentation de 849 ETP, soit 46,3 p. 100 au fil des ans.

Aucune incidence correspondante sur les ETP ne peut être observée dans le Rapport puisque les employés territoriaux ont été considérés comme des employés des conseils et n'étaient plus mentionnés dans les budgets des dépenses territoriaux. Cette situation s'est produite en 1993-1994 et en 1994-1995 par suite du transfert de l'Hôpital général de Whitehorse de Santé Canada à la Régie des hôpitaux du Yukon.

**Tableau 4 : Nombre d'emplois dans les gouvernements pour le Nord
(équivalents temps plein)**

Année	Gouvernement Fédéral	Gouvernement des Territoires du N.-O.	Gouvernement du Yukon
1989-90 Réelles	4 340	3 290	1 820
1990-91 Réelles	4 114	3 298	1 951
1991-92 Réelles	4 276	3 360	2 295
1992-93 Réelles	4 191	3 128	2 313
1993-94 Réelles	3 759	3 163	2 335
1994-95 Réelles	3 488	3 143	2 381
1995-96 Réelles	3 343	4 494	2 571
1996-97 Réelles	3 565	4 167	2 673
1997-98 Réelles	3 282	3 939	2 680
1998-99 Réelles	3 184	3 883	2 679

DÉPENSES PAR ORGANISME DE DÉPENSES FINAL¹

Faits saillants

Dépenses par gouvernement

La proportion de dépenses dans le Nord par gouvernement est indiquée dans la figure 5. Durant la tendance de cinq ans, les deux gouvernements territoriaux, de concert avec les 26 ministères et organismes fédéraux, ont indiqué une augmentation des dépenses dans le Nord de plus de 19 p. 100 en tout.

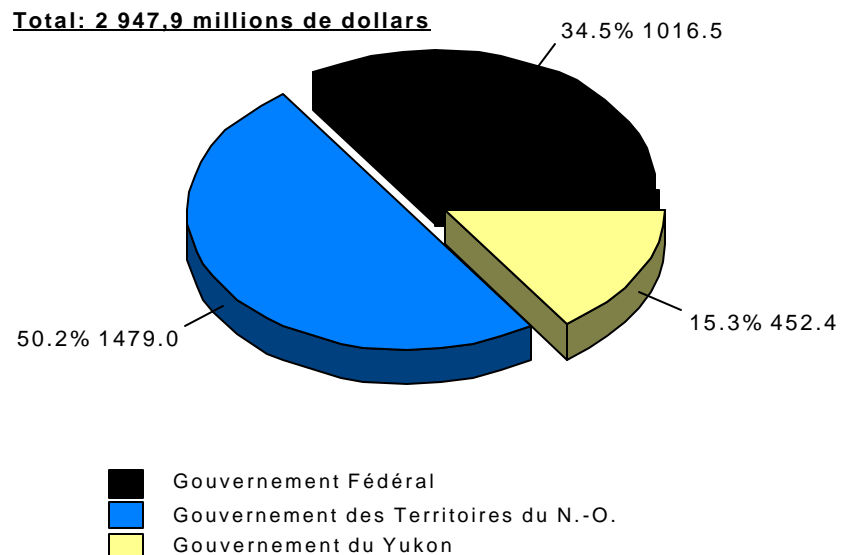
Chose étonnante, entre 1994-1995 et 1998-1999, la proportion fédérale des dépenses dans le Nord a augmenté de 10,1 p. 100 tandis que la proportion du gouvernement des T.N.-O. a augmenté de 13,1 p. 100 et celle du gouvernement du Yukon de 1,5 p. 100. Toutes les augmentations territoriales sont principalement dues au transfert des responsabilités par les ministères et les organismes fédéraux.

Dépenses par organisme fédéral

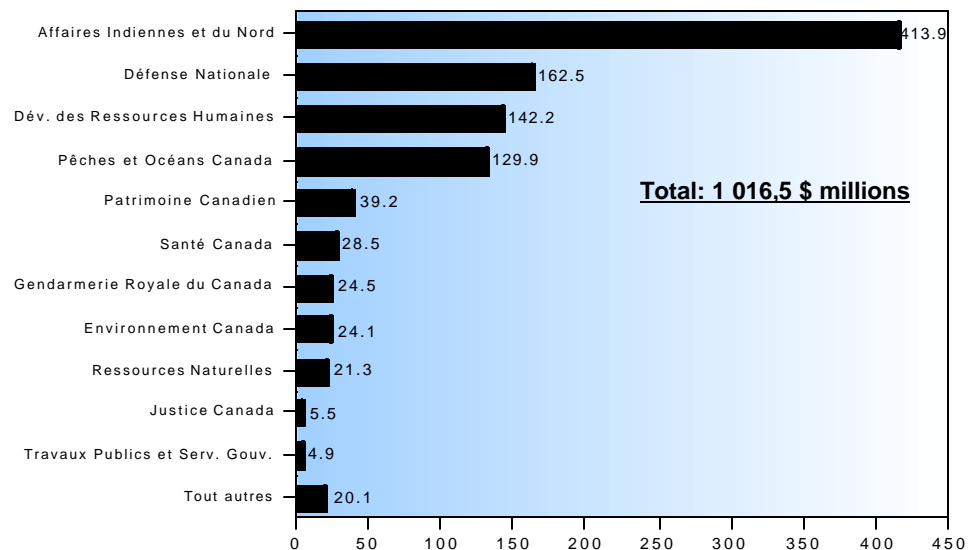
Au cours des dernières années, le ministère de la Défense nationale a présenté les plus importantes dépenses directes dans le Nord mais il est maintenant deuxième après le MAINC.

Depuis la réalisation de l'important investissement de capitaux pour le Système d'alerte du Nord en 1991-1992, les dépenses de la Défense nationale ont diminué chaque année, passant d'un sommet de 562,9 millions de dollars en 1991-1992 à 162,5 millions de dollars en 1998-1999, une réduction de 71,1 p. 100, comme le montrent la figure 6 et le tableau 5.

**Figure 5 : Dépenses par gouvernement pour 1998-1999
(en millions de dollars)**



**Figure 6 : Dépenses fédérales par organisme pour 1998-1999
(en millions de dollars)**



Note :

1. Toutes les dépenses sont indiquées par organisme de dépenses qui en a la responsabilité finale et ne comprennent pas de transferts ni de ventes à d'autres organismes rapporteurs. Les dépenses d'organisme fédéral qui sont présentées dans la figure 6 et le tableau 5 sont classées par ordre décroissant de dépenses engagées par l'organisme exécutant le travail.

Au cours des dernières années, le MAINC a engagé les plus importantes dépenses directes dans le Nord. Les dépenses directes du MAINC dans le Nord ont plus que doublé au fil des ans, passant de 257,7 millions de dollars en 1994-1995 à un sommet de 413,9 millions de dollars en 1998-1999, ce qui représente une augmentation légèrement supérieure à 60 p. 100.

En vertu des dispositions de la Convention définitive des Inuvialuit, les Inuvialuit ont reçu en tout 152 millions de dollars sur une période de 14 ans se terminant en 1997. Par ailleurs, en 1998-1999, les dépenses liées aux revendications territoriales se sont élevées à 163,2 millions de dollars, soit 39,4 p. 100 des dépenses totales dans le Nord pour le MAINC.

Les organismes fédéraux présentant les principales diminutions en 1998-1999 comprenaient la Défense nationale (principalement en dépenses d'investissement),

Transports Canada en raison du transfert des aéroports de catégorie A aux gouvernements des T.N.-O. et du Yukon, Patrimoine Canada concernant la fonction et récréation et de culture, Environnement Canada concernant le programme d'environnement atmosphérique et Travaux publics et Services environnementaux concernant le secteur du transport et des communications.

Les organismes ayant connu des augmentations comprenaient le MAINC à cause de ses obligations à l'égard des revendications territoriales, Développement des ressources humaines, principalement en ce qui concerne la fonction des services sociaux, Santé Canada à cause de la construction du nouvel Hôpital général de Whitehorse, Pêches et Océans par suite au transfert de la Garde côtière canadienne par Transports Canada en 1995-19 96 et la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le secteur de l'habitation.

Tableau 5 : Dépenses par organisme qui en a la responsabilité finale (en millions de dollars)

Organismes	1994-95		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Affaires Indiennes et du Nord Canada	257,7	27,9	284,9	29,9	329,6	36,4	403,4	40,7	413,9	40,7
Défence National	256,6	27,8	224,0	23,5	155,4	17,1	157,1	15,9	162,5	16,0
Dév. des Ressources Humaines Canada	119,1	12,9	118,6	12,5	124,3	13,7	134,3	13,6	142,2	14,0
Pêches et Océans Canada	14,4	1,6	108,0	11,3	105,7	11,7	128,4	13,0	129,9	12,8
Patrimoine canadien	41,7	4,5	26,2	2,8	21,0	2,3	40,2	4,1	39,2	3,9
Santé Canada	28,8	3,1	36,5	3,8	38,4	4,2	29,2	2,9	28,5	2,8
Gendarmerie Royale du Canada	21,8	2,4	11,5	1,2	22,4	2,5	20,6	2,3	24,5	2,4
Environnement Canada	18,3	2,0	28,3	3,0	26,0	2,9	22,8	2,3	24,1	2,4
Ressources Naturelles Canada	31,8	3,4	21,7	2,3	22,2	2,4	22,5	2,1	21,3	2,1
Justice Canada	5,0	0,5	5,5	0,6	5,8	0,6	5,3	0,7	5,5	0,5
Travaux Publics et Serv. Gouv.	7,3	0,8	5,1	0,5	3,9	0,4	3,6	0,5	4,9	0,5
Soc. Can. d'hypothèque et de logement	13,0	1,4	11,7	1,2	20,6	2,3	6,6	0,4	4,3	0,4
Transports Canada	94,5	10,2	54,3	5,7	16,6	1,8	3,3	0,4	3,7	0,4
Industrie Canada	5,5	0,6	4,2	0,4	6,7	0,7	4,4	0,3	2,8	0,3
Office nationale de l'énergie	0,7	0,1	1,1	0,1	0,0	0,0	2,0	0,2	2,2	0,2
Agence des douanes et du revenu	0,8	0,1	1,4	0,1	1,6	0,2	1,7	0,2	2,2	0,2
Magistrature fédérale	1,3	0,1	1,4	0,2	1,3	0,1	1,4	0,1	1,4	0,1
Service correctionnel du Canada			1,6	0,2	1,5	0,2	1,3	0,1	1,2	0,1
Commission can. des affaires polaires	1,1	0,1	1,1	0,1	1,0	0,1	1,0	0,1	1,0	0,1
Anciens combattants Canada	0,7	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,5	0,0
Musées national	1,0	0,1	1,0	0,1	0,8	0,1	0,3	0,0	0,4	0,0
Citoyenneté et Immigration Canada	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Agence can. d'évaluation environnementale			1,0	0,1	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Com. national des libérations conditionnelles									0,0	0,0
Commission de la fonction publique	1,5	0,2	1,8	0,2	0,6	0,1	0,5	0,0	0,0	0,0
Agriculture et Agroalimentaire Canada	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Ministères des Finances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Conseil national de recherches Canada	0,6	0,1								
Total Fédéral	923,1	100,0	952,0	100,0	906,4	100,0	990,7	100,0	1 016,5	100,0
Gouvernement Fédéral	923,1	34,5	952,0	34,0	906,4	32,9	990,7	34,8	1 016,5	34,5
Gouvernement des Territoires du N.-O.	1 307,6	48,9	1 371,0	49,0	1 379,9	50,1	1 403,5	49,4	1 479,0	50,2
Gouvernement du Yukon	445,5	16,6	474,5	17,0	466,5	16,9	449,3	15,8	452,4	15,3
Total des Gouvernements	2 676,2	100,0	2 797,5	100,0	2 752,8	100,0	2 843,5	100,0	2 947,9	100,0

EMPLOI PAR ORGANISME

Faits saillants

Emploi par gouvernement

Comme la figure 7 l'indique, l'emploi gouvernemental total en 1998-1999 était de 9 746 ETP, une réduction nette de 155 ETP par rapport à 1997-1998. L'emploi au gouvernement fédéral et des T.N.-O. a diminué de 3 p. 100 (98 ETP) et de 1,4 p. 100 (56 ETP) respectivement, tandis que l'emploi au Yukon est resté le même).

Durant les cinq ans visées par les données, la proportion du gouvernement fédéral a baissé de 8,7 p. 100 en raison du transfert aux territoires et des réductions de programme tandis que la part du gouvernement des T.N.-O. a augmenté de 23,5 p. 100 et celle du gouvernement du Yukon de 12,5 p. 100.

La majeure partie de la diminution fédérale en 1998-1999 reflétait les réductions de programme effectuées par divers ministères dont Pêches et Océans, Développement des ressources humaines, Environnement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux.

Emploi fédéral par organisme

Comme la figure 8 l'indique, la Défense nationale, le MAINC et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) étaient toujours les plus importants employeurs assumant des responsabilités dans le Nord en 1998-1999.

Figure 7 : Nombre d'emplois par gouvernement pour 1998-1999 (équivalents temps plein)

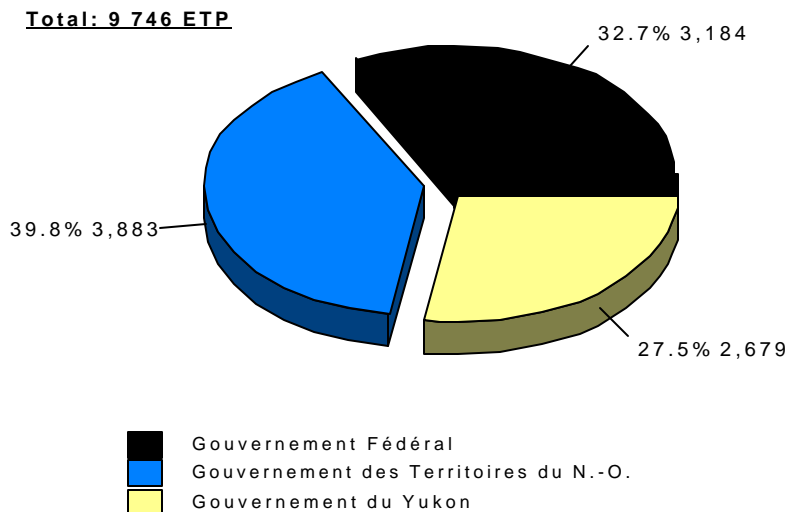
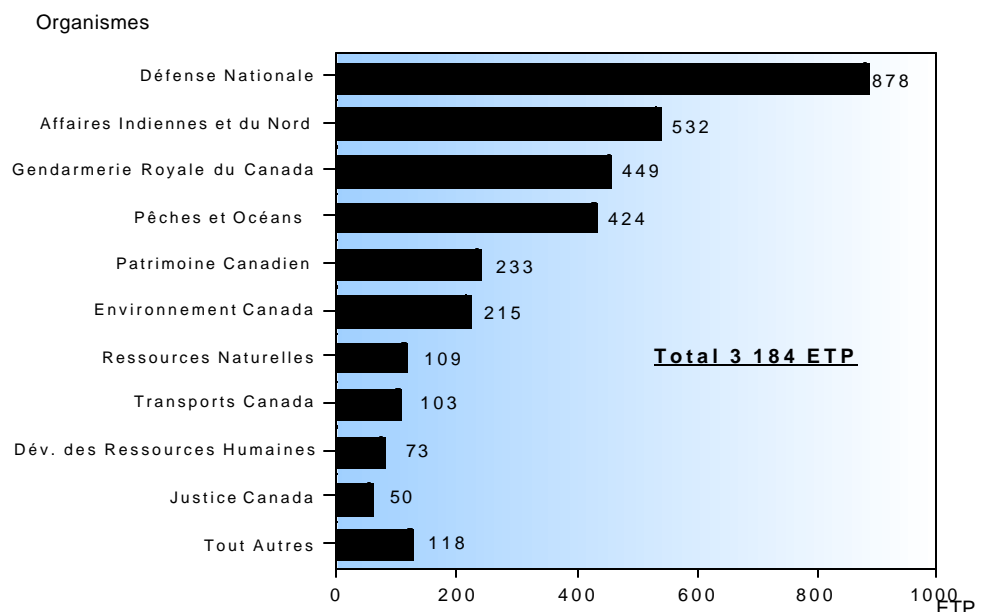


Figure 8 : Nombre d'emploi par organisme fédéral pour 1998-1999 (équivalents temps plein)



Durant les cinq ans visés par les données, le principal changement a été le passage par Pêches et Océans de la neuvième place à la quatrième place après le transfert de la Garde côtière canadienne à partir de Transports Canada en 1995.

Transports Canada a également transféré 79 ETP aux gouvernements territoriaux dans le cadre des transferts d'aéroports de catégorie A et est passé à la huitième place, derrière Ressources naturelles Canada.

Tableau 6: Nombre d'emploi (en équivalents temps plein) et répartition de ces emplois (en %) par Organismes²

Organismes	1994-95 Réelles		1995-96 Réelles		1996-97 Réelles		1997-98 Réelles		1998-99 Réelles	
	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%
Défence Nationale	1 060	30.4	941	28.1	929	26.1	932	28.4	878	27.6
Affaires Indiennes et du Nord Canada	587	16.8	604	18.1	621	17.4	511	15.6	532	16.7
Gendarmerie Royale du Canada	444	12.7	446	13.3	441	12.4	448	13.7	449	14.1
Pêches et Océans Canada	119	3.4	68	2.0	453	12.7	473	14.4	424	13.3
Patrimoine canadien	152	4.4	152	4.5	152	4.3	245	7.5	233	7.3
Environnement Canada	166	4.8	246	7.4	263	7.4	210	6.4	215	6.8
Ressources Naturelles Canada	207	5.9	172	5.1	156	4.4	109	3.3	109	3.4
Transports Canada	355	10.2	264	7.9	159	4.5	80	2.4	103	3.2
Dév. des Ressources Humaines Canada	95	2.7	87	2.6	88	2.5	83	2.5	73	2.3
Justice Canada	46	1.3	50	1.5	51	1.4	52	1.6	50	1.6
Travaux Publics et Serv. Gouv. Canada	50	1.4	46	1.4	20	0.6	36	1.1	31	1.0
Agence des douanes et du Revenu Can	5	0.1	19	0.6	24	0.7	24	0.7	27	0.8
Office national de l'énergie	6	0.2	12	0.4	0	0.0	14	0.4	14	0.4
Santé Canada	126	3.6	149	4.5	149	4.2	13	0.4	12	0.4
Musées national	3	0.1	14	0.4	14	0.4	9	0.3	9	0.3
Com. canadiennes des affaires polaires	6	0.2	0	0.0	7	0.2	7	0.2	7	0.2
Service correctionnel du Canada	0	0.0	6	0.2	6	0.2	6	0.2	6	0.2
Soc. can. d'hypothèque et de Logement	20	0.6	19	0.6	13	0.4	8	0.2	5	0.2
Industrie Canada	6	0.2	5	0.1	5	0.1	4	0.1	4	0.1
Citoyenneté et Immigration Canada	3	0.1	2	0.1	3	0.1	2	0.1	2	0.1
Agence can. d'évaluation environnementale			3	0.1	2	0.1	1	0.0	1	0.0
Agriculture et Agroalimentaire Canada	2	0.1	2	0.1	1	0.0	1	0.0	0	0.0
Magistrature fédérale	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Ministères des Finances	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Com. nationale des libérations cond.									0	0.0
Commission de la fonction publique	30	0.9	36	1.1	8	0.2	14	0.4	0	0.0
Anciens combattants Canada	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Conseil national de recherches canada	0	0.0							0	0.0
Total Fédéral	3 488	100.0	3 343	100.0	3 565	100.0	3 282	100.0	3 184	100.0
Gouvernement Fédéral	3 488	38.7	3 343	32.1	3 565	34.3	3 282	33.1	3 184	32.7
Gouvernement des Territoires du N.-O.	3 143	34.9	4 494	43.2	4 167	40.0	3 939	39.8	3 883	39.8
Gouvernement du Yukon	2 381	26.4	2 571	24.7	2 673	25.7	2 680	27.1	2 679	27.5
Total des Gouvernements	9 012	100.0	10 408	100.0	10 405	100.0	9 901	100.0	9 746	100.0

Note :

1. Deux politiques fédérales générales ont influé sur les ETP indiquées dans le tableau 6. La première, indépendante du Cadre stratégique du Nord, était l'objectif explicite de transfert de programmes de type provincial et le deuxième était une politique nationale visant à réduire la taille du gouvernement. L'incidence de ces politiques est illustrée dans le tableau susmentionné.

TRANSFERTS FÉDÉRAUX¹ AUX GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX

Faits saillants

Transferts fédéraux totaux²

L'ensemble des transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux s'élevait à 1 578 millions de dollars en 1998-1999, une augmentation de 15,5 p. 100 par rapport à 1997-1999. Ces transferts représentaient 81,7 p. 100 des dépenses totales des gouvernements territoriaux en 1998-1999.

Les recettes estimatives générées par les gouvernements territoriaux en 1998-1999 étaient de 328,6 millions de dollars et représentaient 17 p. 100 des dépenses territoriales directes.

Transferts selon une méthode^{1,3,4}

Les transferts selon une méthode préétablie du gouvernement fédéral constituent le financement de base servant au fonctionnement des gouvernements territoriaux.

Pour 1998-1999, les subventions pour le transfert selon une méthode préétablie totalisaient 1 431 millions de dollars, une augmentation générale de 16,5 p. 100 par rapport aux transferts de 1997-1998 (voir le tableau 7).

Comme la figure 9 l'indique, les transferts selon une méthode préétablie au gouvernement des T.N.-O. étaient de 1 068,7 millions de dollars en 1998-1999, 16,7 p. 100 de plus que les transferts de 1997-1998, et représentaient 72,3 p. 100 des dépenses totales du gouvernement des T.N.-O.

Notes :

1. Se reporter au glossaire pour une définition de « Transfert », « Transfert selon une méthode préétablie » et « recettes estimatives ».

2. Transferts fédéraux totaux = subventions fédérales selon une méthode préétablie + autres transferts fédéraux. Se reporter au glossaire pour une définition plus détaillée des transferts totaux.

3. En 1995-1996, le MAIN

C a transféré la responsabilité des subventions de financement selon une méthode préétablie au ministère des Finances, ce qui a réduit les transferts du MAINC et ses dépenses totales dans le Nord.

4. En 1996-1997, les dépenses liées à l'exploitation des aéroports de catégorie A dans les T.N.-O. ont été incorporées dans les subventions fédérales pour le financement selon une méthode préétablie.

Figure 9 : Évolution des transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux selon une méthode préétablie (en millions de dollars)

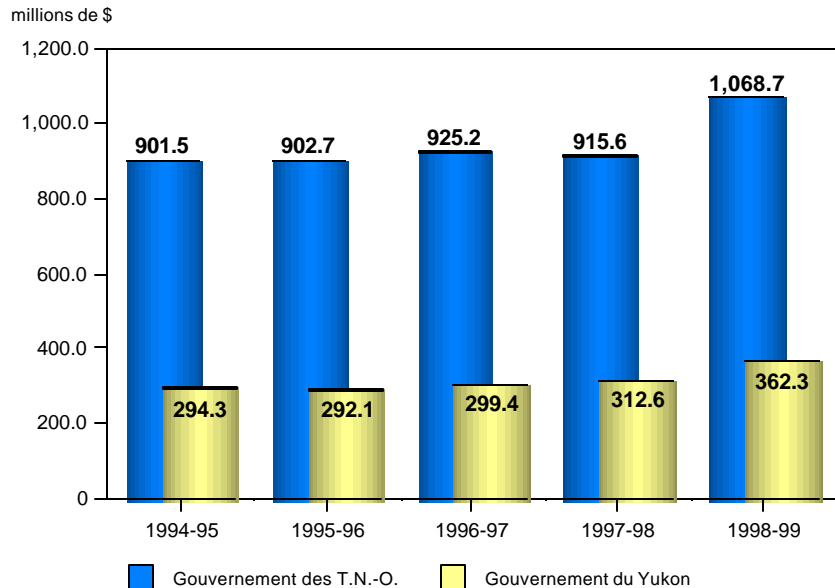
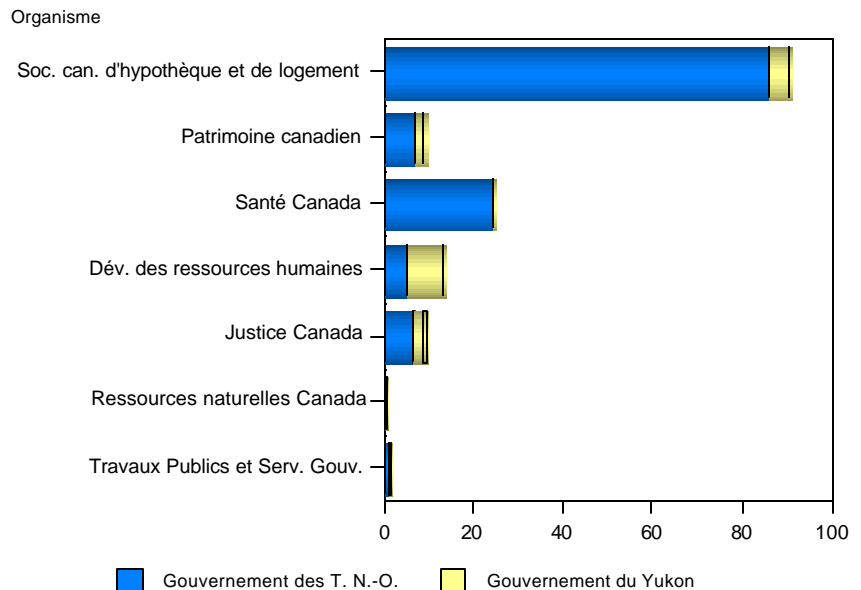


Figure 10 : Autres transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux en 1998-1999 (en millions de dollars)



Les transferts selon une méthode préétablie au gouvernement du Yukon étaient de 362,3 millions de dollars, une augmentation de 15,9 p. 100 par rapport aux transferts de 1997-1998, et représentaient 80 p. 100 des dépenses totales du gouvernement du Yukon pour 1998-1999.

Autres transferts^{1, 2}

Les autres transferts aux gouvernements territoriaux totalisaient 146,8 millions de dollars en 1998-1999, une augmentation de 6,9 p. 100 par rapport aux transferts de 1997-1998, mais une diminution générale par rapport

aux autres années. Les autres transferts au gouvernement des T.N.-O. en 1998-1999 ont augmenté de 1,1 p. 100 par rapport à 1997-1998, mais ont diminué de 49,8 p. 100 sur cinq ans.

Comme dans le cas du gouvernement du Yukon, les autres transferts totalisaient 16,5 millions de dollars, le double des transferts de 1997-1998, mais de nouveau ont connu une importante diminution de 73,5 p. 100 sur cinq ans, alors que la plupart des organismes fédéraux réduisaient leurs transferts aux territoires pour 1997-1998 et 1998-1999.

Tableau 7 : Transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux (en milliers de dollars)

	Gouvernement territorial	1994-95 Réelles	1995-96 Réelles	1996-97 Réelles	1997-98 Réelles	1998-99 Réelles
Transferts selon une méthode préétablie:						
Affaires Indiennes et du Nord Canada	T.N.-O.	901 478	n/a	n/a	n/a	n/a
Ministères des Finances	Yukon	294 317	n/a	n/a	n/a	n/a
	T.N.-O.	n/a	902 666	925 247	915 573	1 068 682
	Yukon	n/a	292 088	299 352	312 620	362 315
Total-Trans. selon une méthode préétablie		1 195 795	1 194 754	1 224 599	1 228 193	1 430 997
Autres transferts:						
Société can. d'hypothèque et de logement	T.N.-O.	107 997	94 397	88 839	92 997	86 290
	Yukon	4 153	4 173	5 451	3 164	4 245
Patrimoine canadien	T.N.-O.	8 283	6 962	5 913	2 415	6 950
	Yukon	3 874	6 293	3 340	2 032	1 756
Ministères des Finances	T.N.-O.	275	527	145	(81)	0
	Yukon	947	168	(93)	(8)	0
Santé Canada	T.N.-O.	31 883	32 223	17 914	22 792	23 983
	Yukon	16 647	23 411	18 601	(219)	357
Dév. des Ressources Humaines Canada	T.N.-O.	47 333	48 792	18 262	3 235	5 491
	Yukon	17 120	19 899	970	866	7 548
Affaires Indiennes et du Nord Canada	T.N.-O.	54 945	40 668	37 004	0	0
	Yukon	3 623	2 767	1 020	0	0
Justice Canada	T.N.-O.	6 297	6 221	6 108	6 550	6 567
	Yukon	1 861	1 825	1 805	2 219	2 288
Ressources Naturelles Canada	T.N.-O.	79	70	23	118	102
	Yukon	335	208	0	0	0
Travaux publics et Serv. Gouv.	T.N.-O.	2 362	4 345	2 894	868	934
	Yukon	13 640	9 200	1 075	308	268
Total - Autres Transferts	T.N.-O.	259 454	234 205	177 102	128 894	130 317
	Yukon	62 200	67 944	32 169	8 362	16 462
Total - Transferts	T.N.-O.	1 160 932	1 136 871	1 102 349	1 044 467	1 198 999
	Yukon	356 517	360 032	331 521	320 982	378 777

Notes :

1. Se reporter au glossaire pour une définition de « Autres transferts ».

2. À partir de 1996-1997, Finances Canada a assumé la responsabilité du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux qui a remplacé le Financement des programmes établis (FPÉ) de Santé Canada et de Développement des ressources humaines. Par conséquent, les autres transferts de Finances Canada aux gouvernements territoriaux ont augmenté, passant de 0,7 millions de dollars à 60,6 millions de dollars, réduisant donc les transferts de Santé Canada et de Développement des ressources humaines.

DÉPENSES RÉGIONALES

PAR CENTRE DE RESPONSABILITÉ^{1,2}

Faits saillants

Les dépenses gouvernementales totales en 1998-1999 et la répartition en pourcentage par région où se trouve le centre de responsabilité sont indiquées dans les figures 11, 12 et 13 et dans le tableau 6.

La proportion de dépenses totales dans chaque secteur géographique au cours des années indiquées dans les figures reste à peu près la même. Depuis 1994-1995, le montant de dépenses dans les T.N.-O. a augmenté de 0,2 p. 100, passant à 57,7 p. 100, et la proportion dans le sud du Canada a augmenté de 2,4 p. 100, passant à 21,4 p. 100. Pendant ce temps, les dépenses au Yukon ont diminué de 2,6 p. 100, passant à 20,8 p. 100.

Dans les T.N.-O. (figure 11), les dépenses du gouvernement des T.N.-O. ont augmenté de 1994-1995 à 1998-1999 tandis que les dépenses fédérales atteignaient un point culminant en 1994-1995 puis ont baissé durant les trois années suivantes. Le recul des dépenses fédérales a résulté de l'amélioration de l'économie, de la réduction des paiements de prestations d'assurance-emploi et des réductions des programmes fédéraux.

Au Yukon (figure 12), les dépenses du gouvernement du Yukon ont augmenté de 2 p. 100 de 1994-1995 à 1998-1999. Le transfert des programmes fédéraux, comme la route de l'Alaska et l'Hôpital général de Whitehorse, a joué un rôle dans ces augmentations des dépenses du gouvernement territorial.

Notes :

1. Voir la définition de « dépenses régionales par centre de responsabilité » dans le glossaire.
2. Les dépenses annuelles totales indiquées dans cette section et dans la section Dépenses par article sont plus élevées que celles présentées dans les autres sections. Cette situation est due à la méthode utilisée pour ajuster les ventes et les achats entre organismes pour diminuer la double comptabilisation.

Figure 11 : Évolution des dépenses gouvernementales dans les Territoires du Nord-Ouest (en millions de dollars)

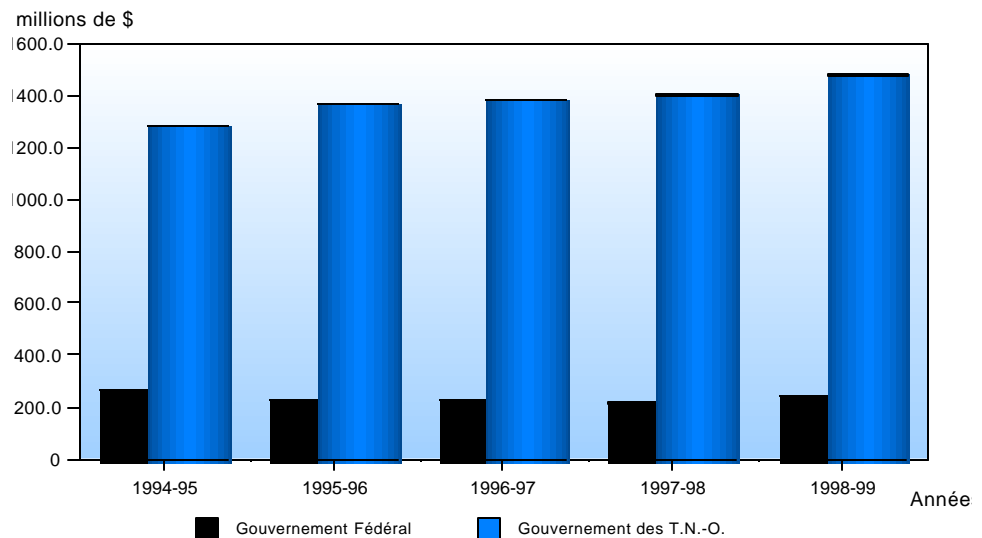
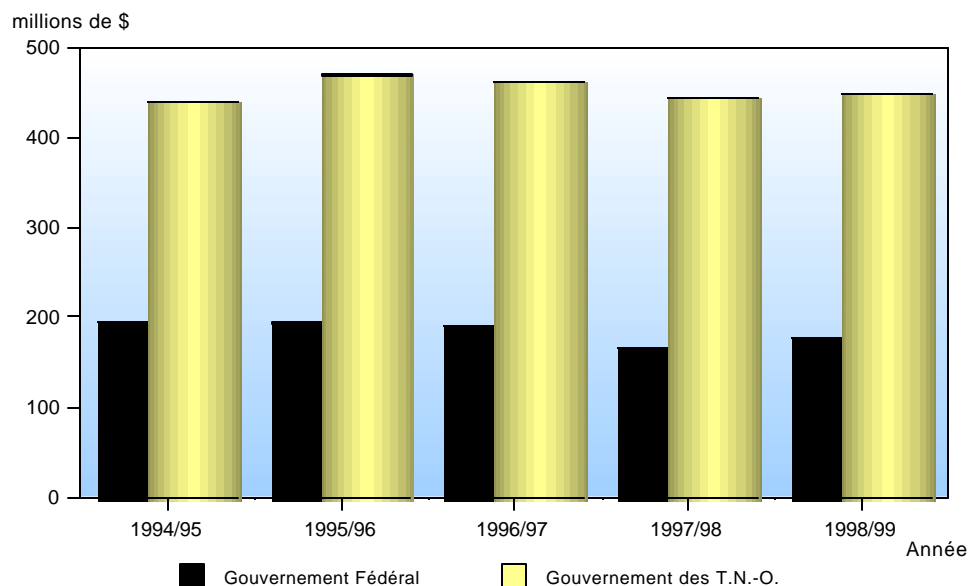


Figure 12 : Évolution des dépenses gouvernementales au Yukon (en millions de dollars)



\$

Le paiement effectué par Santé Canada pour la construction du nouvel Hôpital général de Whitehorse, de concert avec le transfert des responsabilités au gouvernement du Yukon, a également influé sur la hausse des dépenses du gouvernement du Yukon au cours des dernières années. Comme dans le cas des T.N.-O., les dépenses fédérales au Yukon ont atteint un point culminant en 1994-1995 puis ont baissé au cours des trois années suivantes. L'économie améliorée et les réductions des programmes fédéraux ont également influé sur la réduction des dépenses fédérales au Yukon.

Dans le sud du Canada (Figure 13), les fluctuations des dépenses fédérales ont été marquées par différents facteurs comme les réductions des dépenses par la Défense nationale après la réalisation du Système d'alerte du Nord, les nouvelles dépenses législatives du MAINC pour les règlements des revendications territoriales, les transferts des responsabilités fédérales et les réductions de programme par divers ministères. Malgré ces facteurs, les dépenses fédérales engagées dans le sud du Canada entre 1994-1995 et 1998-1999 représentaient toujours une augmentation de 124,9 millions de dollars, soit 24,3 p. 100 durant la période de cinq ans.

Figure 13 : Évolution régionale des dépenses fédérales dans le sud du Canada (en millions de dollars)

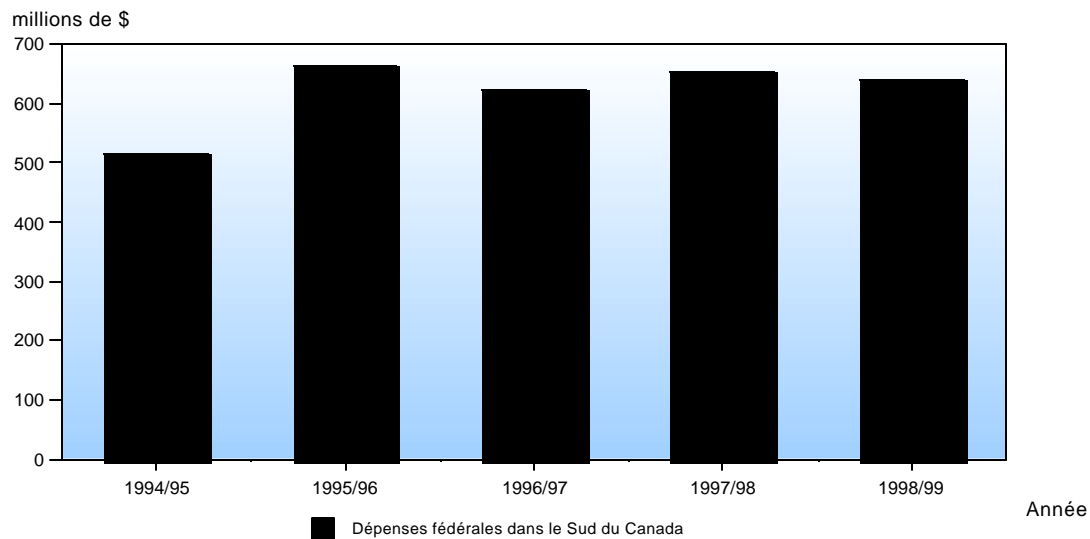


Tableau 8 : Dépenses régionales (en millions de dollars) et répartition de ces dépenses (en pourcentage) par centre de responsabilité

	1994/95		1995/96		1996/97		1997/98		1998/99	
	Réelles		Réelles		Réelles		Réelles		Réelles	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Total-Gouvernement:										
Territoires du N.-O.	1 555,2	57.5	1 599,2	54.7	1 596,2	55.7	1 609,8	56.1	1 720,9	57.7
Territoire du Yukon	633,5	23.4	661,3	22.6	649,5	22.7	608,2	21.2	621,6	20.8
Sud du Canada	514,3	19.0	661,3	23.0	620,3	21.6	653,7	22.8	639,2	21.4
Total	2 703,0	100.0	2 921,8	100.0	2 866,0	100.0	2 871,8	100.0	2 981,6	100.0
Gouvernement fédéral:										
Territoires du N.-O.	268,7	27.5	228,1	21.1	216,3	21.7	206,3	20.1	242,0	22.9
Territoire du Yukon	195,0	19.9	191,7	17.7	188,4	18.1	164,0	16.0	174,2	16.5
Sud du Canada	514,3	52.6	661,3	61.2	620,3	60.2	653,7	63.8	639,2	60.6
Total	978,0	100.0	1 081,1	100.0	1 025,0	100.0	1 024,0	100.0	1 055,2	100.0

EMPLOIS RÉGIONAUX PAR CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Faits saillants

En 1998-1999, comme par les années précédentes, près de la moitié de l'emploi gouvernemental total était situé dans les Territoires du Nord-Ouest, tandis que le Yukon et le sud du Canada partageaient l'autre moitié (27,4 p. 100 et 32,7 p. 100 respectivement). En 1998-1999, les réductions gouvernementales totales s'élevaient à 155 ETP, une réduction générale de 1,6 p. 100 par rapport à 1997-1998.

Dans les T.N.-O. (figure 14), l'emploi fédéral et territorial a augmenté de 333 ETP en tout, soit 7,5 p. 100, entre 1994-1995 et 1998-1999. L'emploi au gouvernement fédéral dans les T.N.-O. a diminué chaque année (407 ETP) surtout à cause des réductions de programme tandis que les réductions d'emplois par le gouvernement des T.N.-O. ont été plus faibles, le gouvernement fédéral de représentant que 18,7 p. 100 de l'emploi total dans les T.N.-O.

Au Yukon (figure 15), l'emploi général a connu une augmentation nette de 97 ETP, soit 3 p. 100, entre 1994-1995 et 1998-1999. L'emploi au gouvernement fédéral au Yukon a diminué de 201 ETP, soit 22,9 p. 100, au cours de la période marquée par les réductions de programme et par le transfert de la route de l'Alaska, de l'Hôpital général de Whitehorse¹ et des aéroports de catégorie A de Transports Canada en 1996-1997.

Figure 14 : Évolution de l'emploi dans les Territoires du Nord-Ouest par gouvernement (En équivalents temps plein)

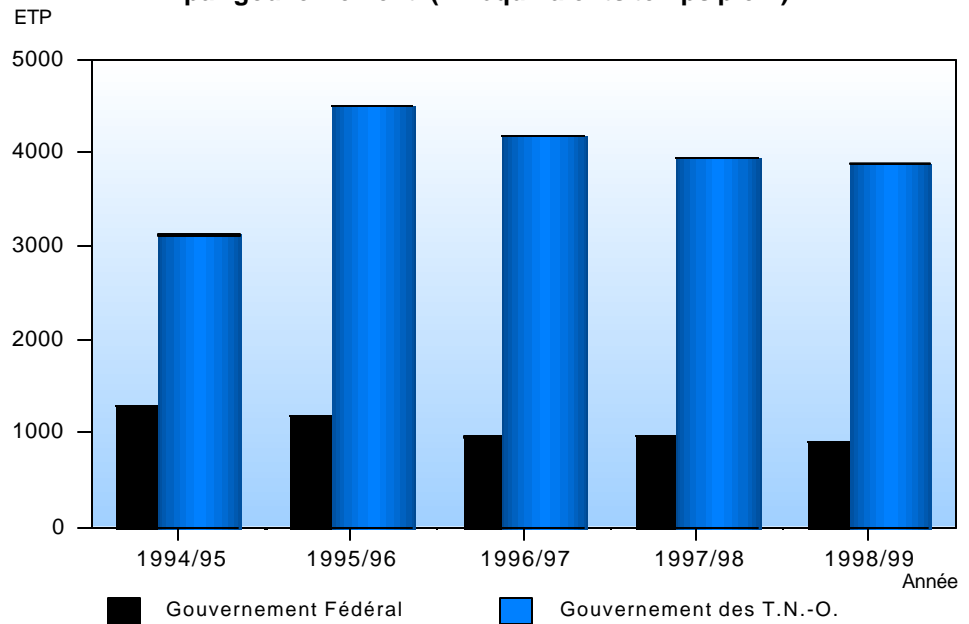
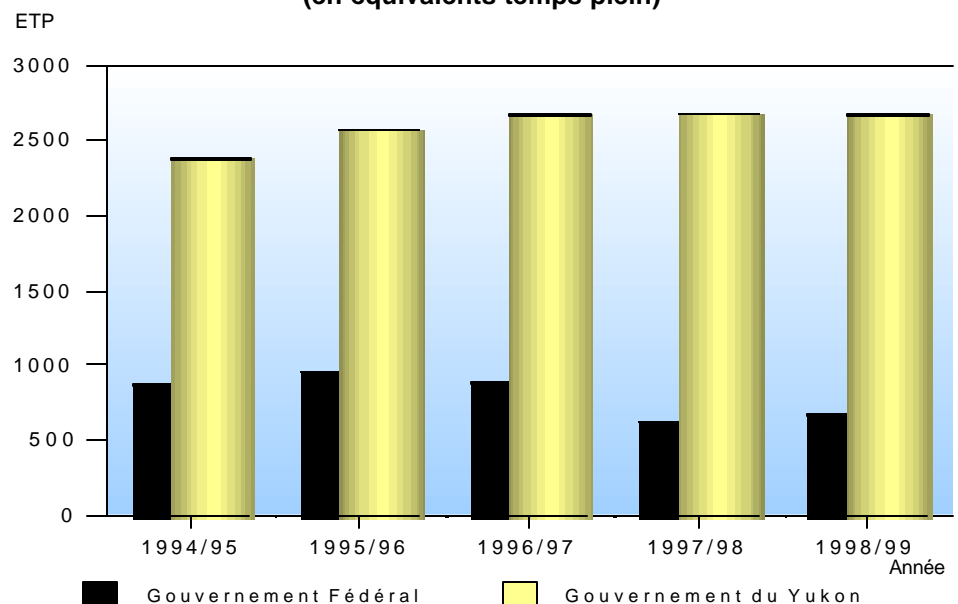


Figure 15 : Évolution de l'emploi au Yukon par gouvernement (en équivalents temps plein)



Note :

1. Le personnel affecté au transfert de l'Hôpital général de Whitehorse n'a pas été inclus dans les augmentations du gouvernement du Yukon parce que les employés transférés de Santé Canada étaient employés par la Régie des hôpitaux du Yukon et non pas par le gouvernement du Yukon.

Les dépenses fédérales au Yukon ne représentaient que 20,2 p. 100 de l'emploi gouvernemental total en 1998-1999. L'emploi au gouvernement du Yukon a augmenté chaque année, atteignant un total de 67 ETP, soit 2,9 p. 100 en 1998-1999.

L'emploi fédéral dans le sud du Canada (figure 16) a atteint un sommet en 1996-1997 avec un total de 1 711 ETP puis a diminué chacune des années subséquentes, passant à 1 614 ETP en 1998-1999. Au cours de la période de cinq ans, une des plus importantes réductions a été signalée par Transports Canada, soit une diminution totale de 252 ETP, soit 71 p. 100, entre 1994-1995 et 1998-1999.

Comme on l'a mentionné dans les publications antérieures, ces diminutions étaient surtout attribuables aux transferts des aéroports de catégories A, B et C aux gouvernements territoriaux.

Cinq des autres ministères et organismes (Santé Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ressources naturelles, Travaux publics et Services gouvernementaux et Développement des ressources humaines) ont connu des réductions de l'ordre de 20 p. 100 et plus.

Figure 16 : Évolution de l'emploi dans le sud du Canada (en équivalents temps plein)

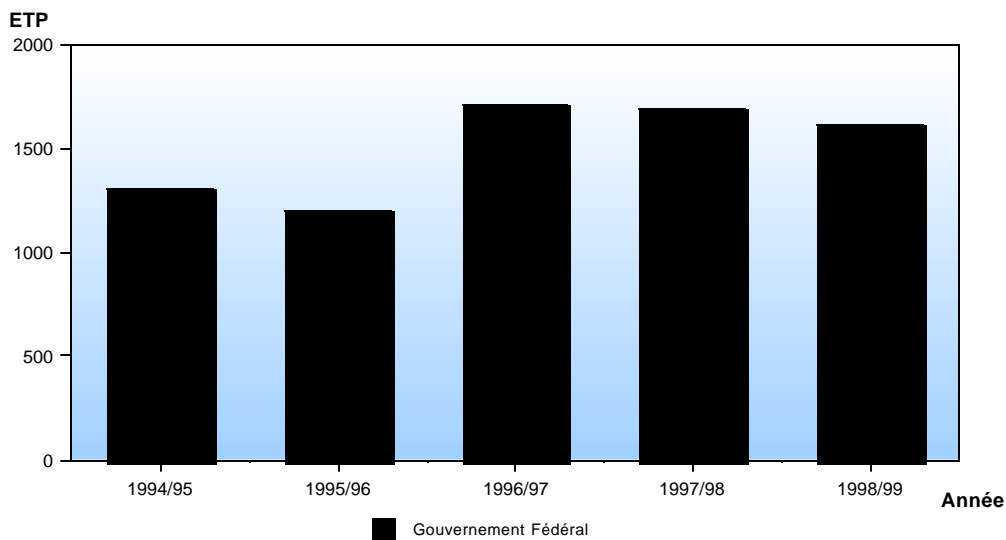


Tableau 9 : Nombre d'emplois (en équivalents temps plein) et répartition de ces emplois (en pourcentage) par région

	1994/95 Réelles		1995/96 Réelles		1996/97 Réelles		1997/98 Réelles		1998/99 Réelles	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total-Gouvernement :										
Territoires du N.-O.	4 443	49.3	5 671	54.5	5 136	49.4	4 906	49.6	4 776	49.0
Territoire du Yukon	3 259	36.2	3 531	33.9	3 558	34.2	3 301	33.3	3 356	34.4
Sud du Canada	1 310	14.5	1 206	11.6	1 711	16.4	1 694	17.1	1 614	16.6
Total	9 012	100.0	10 408	100.0	10 405	100.0	9 901	100.0	9 746	100.0
Gouvernement fédéral :										
Territoires du N.-O.	1 300	37.3	1 179	35.2	969	27.2	967	29.5	893	28.0
Territoire du Yukon	878	25.2	958	28.7	885	24.8	621	18.9	677	21.3
Sud du Canada	1 310	37.6	1 206	36.1	1 711	48.0	1 694	51.6	1 614	50.7
Total	3 488	100.0	3 343	100.0	3 565	100.0	3 282	100.0	3 184	100.0

DÉPENSES PAR FONCTION¹

Faits saillants

Comme le montre la figure 17, les Services généraux demeurent la plus importante dépense gouvernementale en raison des paiements législatifs liés aux ententes sur les revendications territoriales des Autochtones.

Les dépenses engagées dans la protection de la personne et de la propriété sont passées du troisième au quatrième rang de dépenses dans le Nord. Les réductions annuelles par la Défense nationale depuis 1992-1993 ont entraîné un mouvement à la baisse de la fonction de protection. Sur le plan gouvernemental, le gouvernement fédéral, avec des dépenses de 205 millions de dollars (59,7 p. 100 de l'ensemble), est le deuxième participant en importance à cette fonction.

De 1994-1995 à 1998-1999, des réductions ont touché la plupart des fonctions visées par les dépenses sauf cinq secteurs. Les augmentations ont touché la santé, les dépenses étant partagées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement des T.N.-O., le logement, principalement au niveau fédéral, les services généraux, principalement au niveau fédéral, et les affaires étrangères et l'aide internationale, au niveau fédéral (puisqu'elles ne s'appliquent qu'à ce niveau).

Gouvernement fédéral

Les Services généraux constituaient la plus importante dépense fédérale, une progression par rapport à la deuxième place qu'ils occupaient dans le rapport précédent.

Figure 17: Total des dépenses gouvernementales par fonction pour 1998-1999 (en millions de dollars)

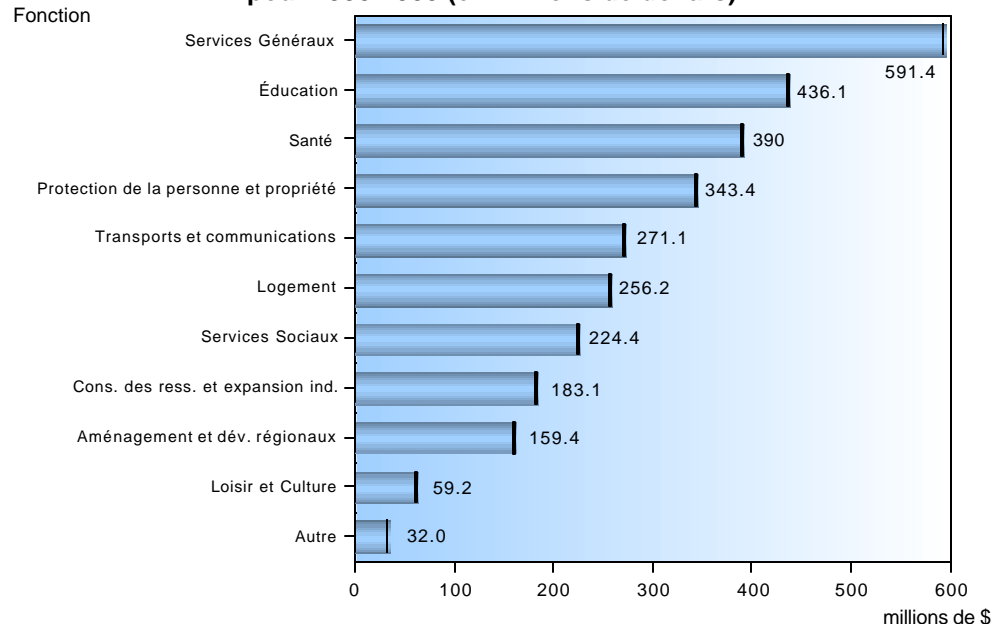
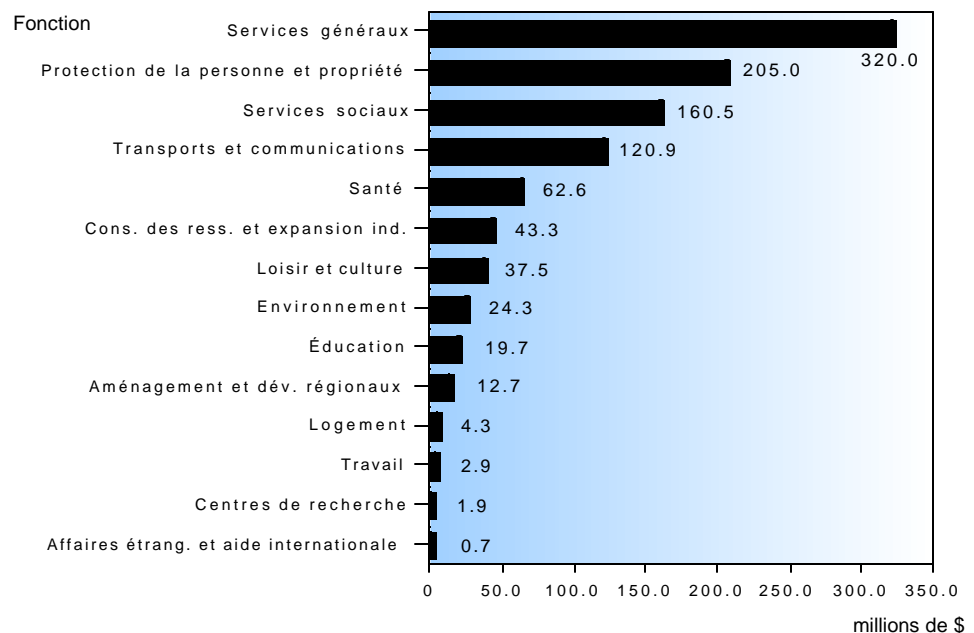


Figure 18 : Dépenses fédérales pour le Nord par fonction pour 1998-1999 (en millions de dollars)



Note :

1. Le Système de gestion des finances publiques de Statistique Canada sert à représenter les fonctions visées par les dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (se reporter à l'annexe 3 pour une brève description de ce système et des exemples). Les dépenses pour 14 des 18 fonctions visées par les dépenses utilisées dans le système ont été effectuées dans le Nord.

Figure 19 : Dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par fonction pour 1998-1999 (en millions de dollars)

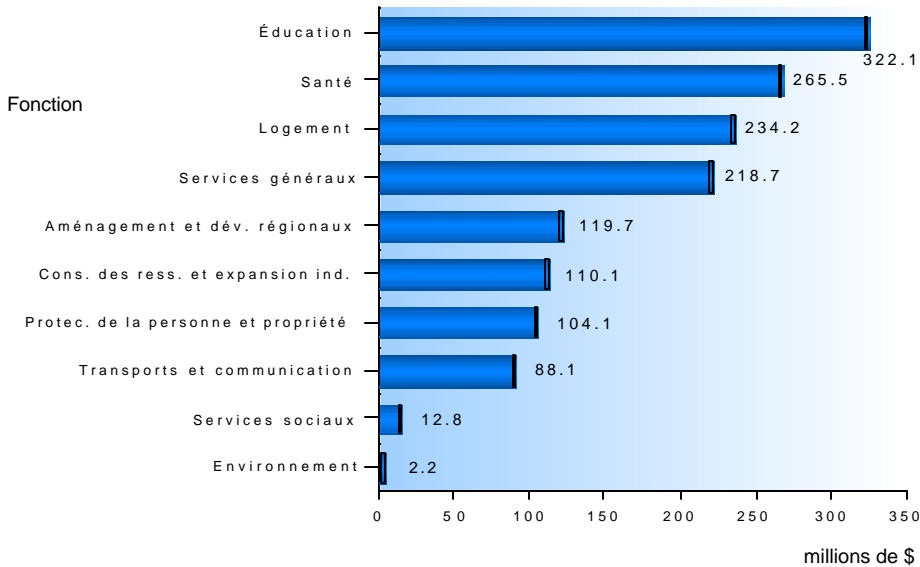
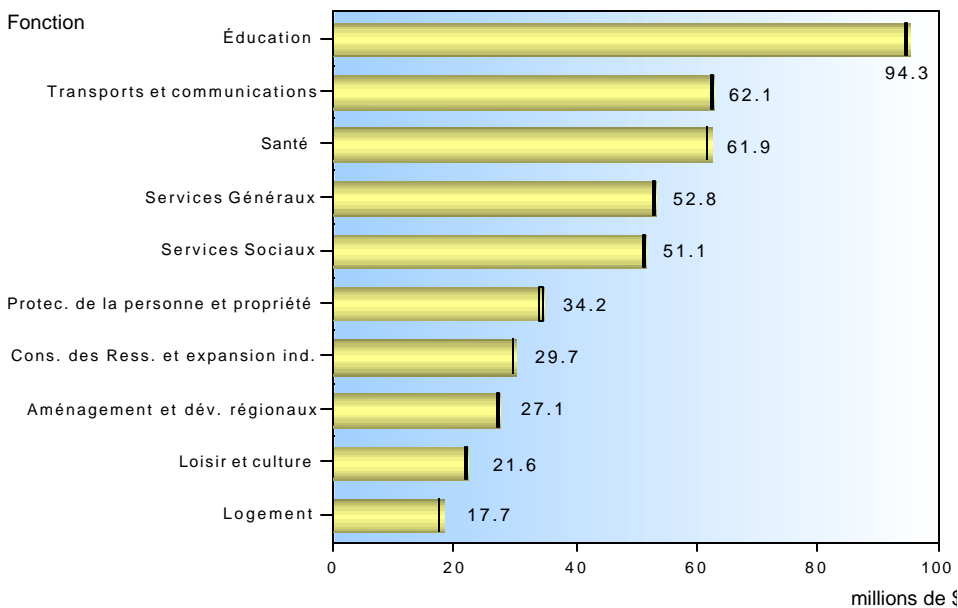


Figure 20 : Dépenses du gouvernement du Yukon par fonction pour 1998-1999 (en millions de dollars)



Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) a engagé des dépenses de 312,3 millions de dollars pour cette fonction, soit 97,6 p. 100 de l'ensemble des dépenses fédérales. Les dépenses visant la mise en oeuvre des ententes sur les revendications territoriales des Autochtones, soit 163,2 millions de dollars, représentaient 52,3 p. 100 des dépenses du MAINC.

Les dépenses visant les services sociaux, \$160,5 millions de dollars, sont demeurées la plus importante dépense fédérale par fonction et représentaient 71,5 p. 100 des dépenses gouvernementales totales pour cette fonction.

Développement des ressources humaines était toujours la principale source de fonds fédérale, ayant contribué 127 millions de dollars, soit 79,2 p. 100 des dépenses fédérales en 1998-1999. Bien que l'économie se soit améliorée au cours des dernières années, les versements effectués pour les services sociaux ont encore progressé par rapport à leur point culminant atteint en 1993-1994.

Gouvernements territoriaux

Comme les figures 19 et 20 l'indiquent, les dépenses visant l'éducation sont principalement restées la responsabilité des gouvernements territoriaux, et en 1998-1999, ces dépenses représentaient 95,5 p. 100 de l'ensemble des dépenses fédérales et territoriales. Ces dépenses territoriales ont augmenté chaque année, à part une légère baisse en 1996-1997 de 0,9 p.100 par rapport à 1995-1996.

Le transport est demeuré la deuxième dépense fonctionnelle du gouvernement du Yukon à 62,1 millions de dollars et a occupé la huitième place des dépenses du gouvernement des T.N.-O. à 88,1 millions de dollars. Malgré le transfert des routes et des aéroports aux gouvernements territoriaux et bien que ce secteur devienne graduellement une fonction territoriale (se reporter à l'annexe 2), les dépenses visant cette fonction occupaient la quatrième place des dépenses gouvernementales fédérales totalisant 120,9 millions de dollars.

Les dépenses au titre de la santé relèvent principalement du gouvernement territorial. En 1998-1999, les dépenses dans le secteur de la santé occupaient le cinquième rang des dépenses fédérales totales par fonction à 62,6 millions de dollars et le troisième rang des dépenses pour les deux territoires, soit 184,9 millions de dollars pour le gouvernement des T.N.-O. et 75,7 millions de dollars pour le gouvernement du Yukon. Les dépenses fédérales dans le secteur de la santé ont augmenté depuis 1994-1995, surtout

à cause des coûts en capital requis pour la construction du nouvel Hôpital général de Whitehorse (faisant partie de l'entente de transfert de l'Hôpital général de Whitehorse).

Le logement constitue la fonction qui a présenté la plus grande différence entre les deux territoires. En 1998-1999, les dépenses du gouvernement des T.N.-O. dans le secteur du logement, 234,2 millions de dollars, représentaient 91,4 p. 100 de la fonction totale. Par contre, les dépenses directes du gouvernement du Yukon dans le secteur du logement ont été de 17,7 millions de dollars, soit 6,9 p. 100 de la fonction totale.

Le gouvernement fédéral, par le biais de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a engagé des dépenses directes de 4,3 millions de dollars dans le logement, représentant la part restante de 1,7 p. 100 de la fonction totale.

Tableau 10 : Dépenses (en millions de dollars) et répartition de ces dépenses (en pourcentage) par fonction

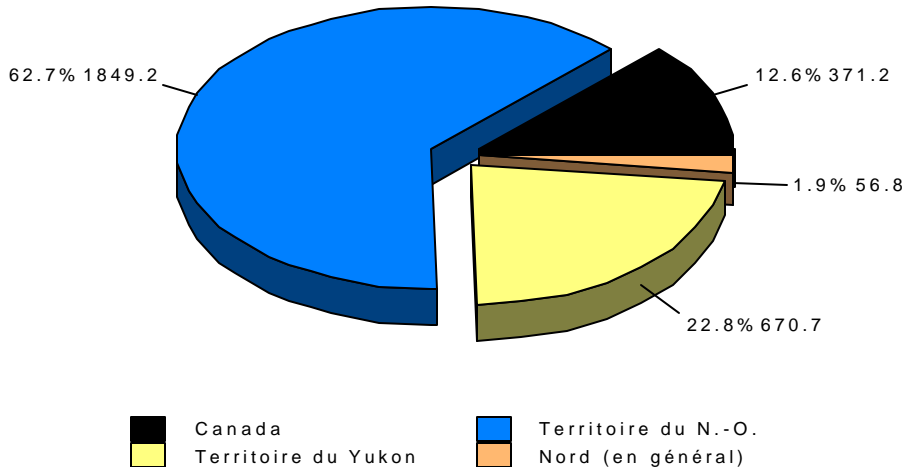
Fonction	1994/95 Réelles		1995/96 Réelles		1996/97 Réelles		1997/98 Réelles		1998/99 Réelles	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services généraux	429,8	16.1	529,6	18.9	512,1	18.6	552,9	19.3	591,4	20.1
Protection de la personne et propriété	402,0	15.0	375,7	13.4	323,4	11.7	327,7	11.4	343,4	11.7
Transports et communications	272,0	10.2	336,5	12.0	310,2	11.3	283,5	9.9	271,1	9.2
Santé	274,7	10.3	345,4	12.4	347,0	12.6	374,1	13.1	390,0	13.2
Services sociaux	225,4	8.4	178,2	6.4	201,1	7.3	217,7	7.6	224,4	7.6
Éducation	392,3	14.7	420,0	15.0	416,9	15.1	433,3	15.1	436,1	14.8
Cons. des ress. et expansion ind.	199,2	7.4	228,0	8.2	203,4	7.4	193,3	6.8	183,1	6.2
Environnement	45,4	1.7	35,8	1.3	35,7	1.3	18,5	0.7	26,5	0.9
Loisir et culture	87,6	3.3	57,9	2.1	36,3	1.3	55,6	2.0	59,2	2.0
Travail, emploi et immigration	4,5	0.2	3,9	0.1	3,2	0.1	3,4	0.1	2,9	0.1
Logement	180,5	6.7	150,6	5.4	218,8	7.9	237,6	8.4	256,2	8.7
Affaires étrangères et aide inter.	0,2	0.0	0,7	0.0	0,0	0.0	0,4	0.0	0,7	0.1
Aménagement et dév. régionaux	160,8	6.0	133,5	4.8	143,6	5.2	143,9	5.1	159,4	5.4
Centres de recherche	1,9	0.1	0,4	0.0	1,0	0.0	1,8	0.1	1,9	0.1
Total	2 676,3	100.0	2 796,1	100.0	2 752,8	100.0	2 843,5	100.0	2 946,3	100.0



DÉPENSES PAR BÉNÉFICIAIRE PRINCIPAL¹

**Figure 21 : Dépenses totales par bénéficiaire principal pour 1998-1999
(en millions de dollars)**

Total 2 947,9 millions de \$



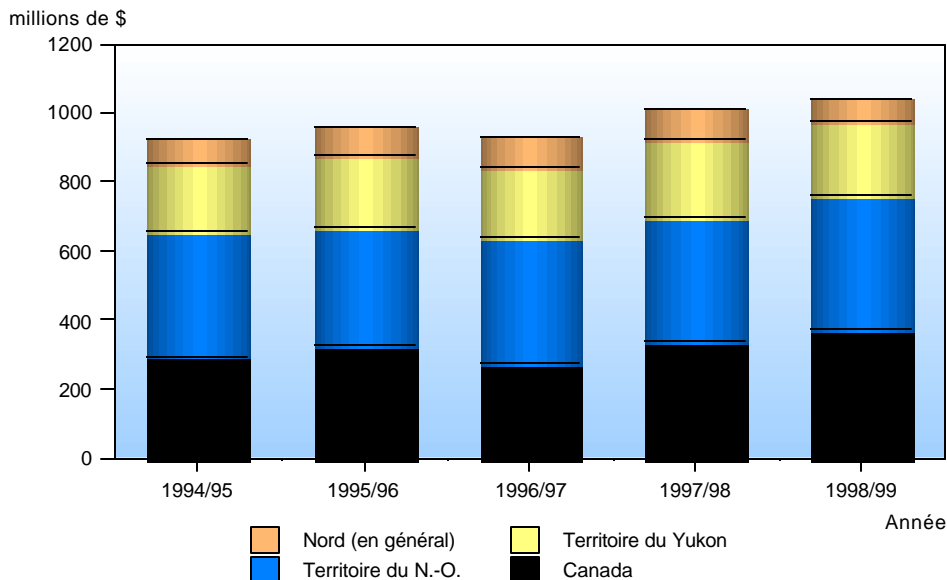
Faits saillants

La répartition en pourcentage des dépenses dans le Nord par bénéficiaire principal est restée relativement constante en 1998-1999. L'évolution est toutefois plus apparente quand on examine la situation sur une période de cinq ans : les avantages pour les T.N.-O. ont augmenté de 11 p. 100, passant à 62,7 p. 100, et les avantages pour le Canada ont augmenté de 24,1 p. 100, atteignant 12,6 p. 100 en 1998-1999.

Le montant des dépenses devant profiter au Canada a effectivement augmenté, passant du niveau le plus bas, soit 299 millions de dollars en 1994-1995, au niveau le plus haut, soit 371,2 millions de dollars en 1998-1999. Les principales augmentations ont été réalisées par Affaires indiennes et du Nord Canada, passant du niveau le plus bas, soit 257,7 millions de dollars, au niveau le plus haut, soit 413,9 millions de dollars durant la même période.

Les dépenses engagées par le Nord en général, qui sont constituées de contributions fédérales, ont diminué de 13,1 millions de dollars, ou 18,8 p. 100 en 1998-1999. La majeure partie de cette diminution a touché Transports Canada avec le transfert des aéroports de catégorie A au gouvernement du Yukon en 1996.

**Figure 22 : Évolution des dépenses fédérales par bénéficiaire principal
(en millions de dollars)**



Note :

1. Le bénéficiaire principal d'une dépense s'entend de la région (Yukon, T.N.-O., Nord en général ou Canada) à qui les dépenses profitent le plus. Se reporter au glossaire pour une définition détaillée de « Dépense par bénéficiaire principal ».

Les dépenses fédérales bénéficiant aux Territoires du Nord-Ouest ont considérablement augmenté à partir de 1993-1994 et n'ont jamais cessé de croître avec les paiements législatifs effectués par le MAINC pour mettre en oeuvre la revendication territoriale de la Fédération Tungavik du Nunavut et la revendication territoriale des Inuvialuit. Depuis, les dépenses ont augmenté de 3,3 p. 100 de 1994-1995 à 1998-1999 conjointement aux paiements visant la revendication territoriale des Gwich'in, la revendication territoriale des Dénés et Métis du Sahtu et la revendication territoriale des Indiens du Yukon.

Si les dépenses du MAINC étaient exclues des dépenses fédérales pour cette catégorie, la tendance générale des dépenses fédérales serait à la baisse puisque la plupart des

ministères et organismes fédéraux ont réduit les dépenses au cours des dernières années.

Les avantages fédéraux totaux pour le Yukon ont augmenté de 12,1 p. 100 de 1994-1995 à 1998-1999. Les dépenses ont augmenté chaque année, en partie à cause des transferts de programmes fédéraux comme la route de l'Alaska par Travaux publics et de l'Hôpital général de Whitehorse par Santé Canada. Les dépenses au bénéfice du Yukon ont surtout augmenté en 1997-1998 lorsque les aéroports A transférés par Transports Canada en 1996 ont pu être inclus dans ses budgets.

Tableau 11 .Dépenses gouvernementales globales (en millions de dollars) et répartition de ces dépenses (en pourcentage) par bénéficiaire principal

Dépenses gouvernementales totales	1994/95		1995/96		1996/97		1997/98		1998/99	
	Réelles \$	%	Réelles \$	%	Réelles \$	%	Réelles \$	%	Réelles \$	%
Dépenses Gouvernementales:										
Territoires du N.-O.	1 665,9	62.2	1 702,4	60.9	1 736,1	63.1	1 745,7	61.4	1 849,2	62.7
Yukon	641,5	24.0	681,8	24.4	669,0	24.3	669,2	23.5	670,7	22.8
Nord (en général)	69,9	2.6	84,9	3.0	79,5	2.9	88,9	3.1	56,8	1.9
Canada	299,0	11.2	328,5	11.7	268,4	9.7	340,4	12.0	371,2	12.6
Total	2 676,3	100.0	2 797,5	100.0	2 753,1	100.0	2 844,2	100.0	2 947,9	100.0
Dépenses Fédérales:										
Territoires du N.-O.	358,3	38.8	331,3	34.8	356,2	39.3	342,1	34.5	370,1	36.4
Yukon	195,9	21.2	207,3	21.8	202,5	22.3	219,3	22.1	218,3	21.5
Nord (en général)	69,9	7.6	84,9	8.9	79,5	8.8	88,9	9.0	56,8	5.6
Canada	299,0	32.4	328,5	34.5	268,4	29.6	340,4	34.4	371,2	36.5
Total	923,1	100.0	952,0	100.0	906,7	100.0	990,7	100.0	1 016,4	100.0

DÉPENSES PAR ARTICLE^{1, 2}

Figure 23 : Évolution des dépenses du gouvernement fédéral par article (en millions de dollars)

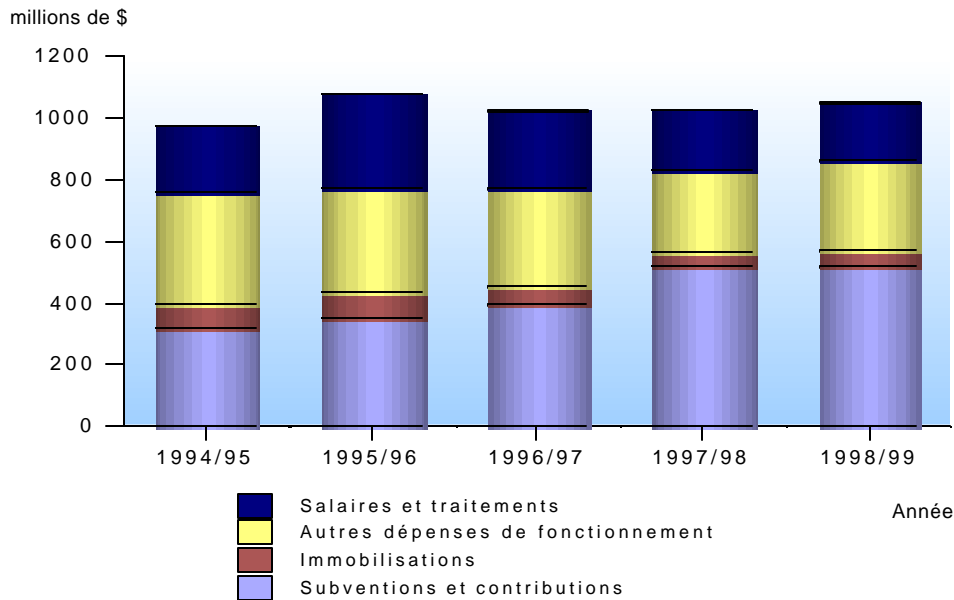
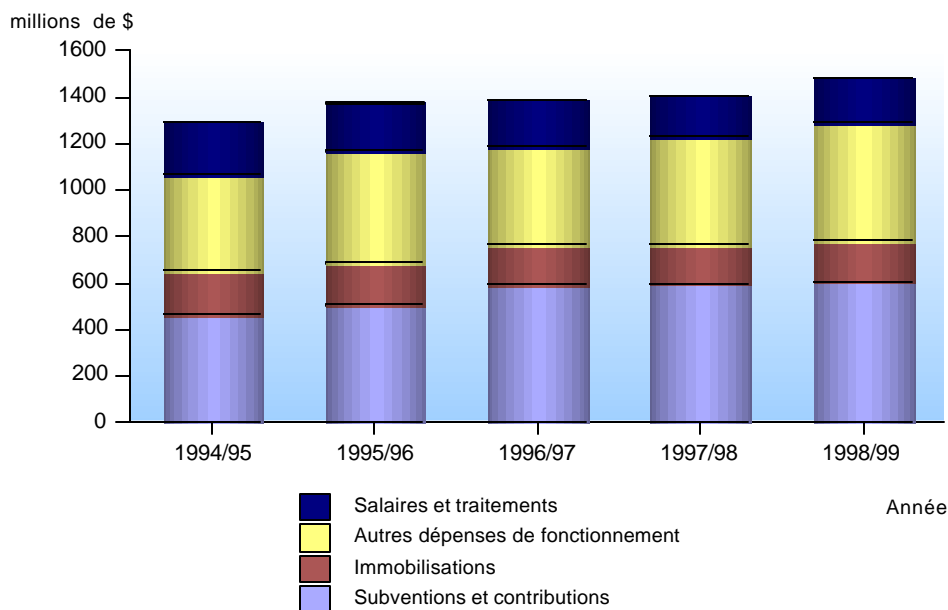


Figure 24 : Évolution des dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par article (en millions de dollars)



Faits saillants

Les dépenses totales par article² pour 1998-1999 étaient de 2 981,6 millions de dollars, soit 109,9 millions de dollars ou 3,8 p. 100 de plus que les dépenses de 1997-1998.

Au cours de la période de cinq ans, les subventions et les contributions sont passées du niveau le plus bas, soit 847,1 millions de dollars, au niveau le plus haut, soit 1,211,9 millions de dollars, de qui représente une augmentation de 43,1 p. 100. Cette augmentation est principalement attribuable à la mise en oeuvre des ententes concernant les revendications territoriales qui ont commencé en 1993-1994.

Salaires et traitements

Les salaires et traitement gouvernementaux totaux, qui ont été demeurés de manière relativement constante dans l'ordre de 580 millions de dollars depuis 1994-1995, ont baissé en 1998-1999, passant à 540,8 millions de dollars, une chute totale de 38,5 millions de dollars, soit 6,6 p. 100 au cours de la période de cinq ans.

Depuis 1991-1992, chaque gouvernement a présenté une tendance différente. La tendance du gouvernement fédéral (figure 23) a diminué de manière constante, en partie à cause du transfert de responsabilités fédérales aux territoires et en partie à cause des réductions de programme.

Notes :

1. Se reporter au glossaire pour une définition de « Dépenses par article ».
2. Les dépenses totales par article et par emplacement du centre de responsabilité diffèrent légèrement dans les autres sections du présent rapport. Cette situation est due aux ajustements concernant les ventes et les achats entre organismes afin de réduire le double comptage.

Selon la tendance de cinq ans, les salaires et les traitements du gouvernement des T.N.-O. (figure 24) n'ont jamais cessé de diminuer, passant du niveau le plus haut, soit 217,2 millions de dollars en 1994-1995, au niveau le plus bas, soit 186,1 millions de dollars en 1998-1999, ce qui représente une diminution de 14,3 p. 100.

La tendance touchant le gouvernement du Yukon (figure 25) est toujours à la hausse, principalement à cause des augmentations du nombre d'ETP dans les secteurs de l'éducation et du transport.

Autres dépenses de fonctionnement

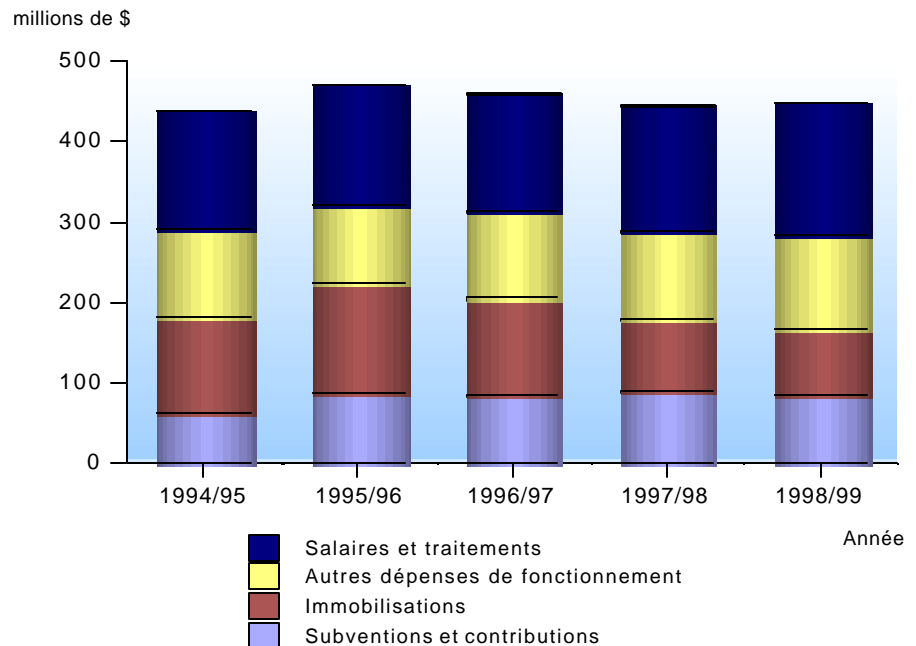
Les coûts fédéraux en Autres dépenses de fonctionnement ont également diminué, tant en valeur qu'en proportion des dépenses, depuis 1994-1995. Cette réduction de 67,9 millions de dollars au cours de la période de cinq ans a été en partie imputable aux transferts des programmes fédéraux et aux réductions de programme.

Les coûts en Autres dépenses de fonctionnement du gouvernement des T.N.-O. ont augmenté depuis 1994-1995, passant de 412,5 millions de dollars à 512,6 millions de dollars en 1998-1999, une augmentation de 100,1 millions de dollars, soit 24,3 p. 100. Les autres dépenses de fonctionnement du gouvernement du Yukon ont été stables depuis 1994-1995, variant de 111,4 millions de dollars à 114,7 millions de dollars, une augmentation de 2,9 p. 100 seulement.

Capital

Les dépenses en capital en 1998-1999 ont été les plus faibles dépenses par article, soit 50,7 millions de dollars, une augmentation de 10,2 p. 100 depuis 1997-1998 mais une

Figure 25 : Évolution des dépenses du gouvernement du Yukon par article (en millions de dollars)



diminution de 40,1 p. 100 au cours de la période de cinq ans. La Défense nationale a pris la tête des réductions au fil des années après la réalisation du Système d'alerte du Nord.

Les autres motifs des réductions fédérales des dépenses directes en capital sont le transfert aux gouvernements territoriaux des programmes à forte intensité de capital comme les routes interterritoriales, la route de l'Alaska et les aéroports.

Toujours durant la période de cinq ans, le gouvernement des T.N.-O. et le gouvernement du Yukon (figures 24 et 25) ont également présenté des réductions des coûts en capital de 8,1 p. 100 et 28,5 p. 100 respectivement.

Subventions et contributions (S & C)

Les dépenses totales en subventions et contributions pour 1998-1999 ont été de 1 211,9 millions, une augmentation de 5,1 millions de dollars ou 0,4 p. 100 par rapport aux dépenses de 1997-1998

dépenses. Selon la tendance de cinq ans, les dépenses ont augmenté de 364,8 millions de dollars, soit 43,1 p. 100 (tableau 12).

Les trois gouvernements ont contribué à l'augmentation totale des subventions et des contributions. Les dépenses du gouvernement fédéral ont augmenté, passant d'un niveau inférieur de 319,2 millions de dollars en 1994-1995 à un sommet de 523,9 millions de dollars en 1998-1999. Les revendications territoriales autochtones ont représenté une importante partie des subventions et des contributions concernant les dépenses du gouvernement fédéral totalisant quelque 221,6 millions de dollars.

Chaque année de la période visée par les données, les dépenses du gouvernement des T.N.-O. ont augmenté (figure 24) de 139,1 millions de dollars, soit 29,9 p. 100. Simultanément, les dépenses du gouvernement du Yukon (figure 25) ont augmenté de 21,1 millions de dollars,

**Tableau 12 : Dépenses (en millions de dollars) et répartition
de ces dépenses (en pourcentage) par article**

Article de dépenses	1994/95 Réelles		1995/96 Réelles		1996/97 Réelles		1997/98 Réelles		1998/99 Réelles	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Total-Gouvernement:										
Salaires et traitements	579,3	21.4	662,3	22.7	598,8	20.9	523,3	18.2	540,8	18.1
Autres dépenses de fonctionnement	882,7	32.7	908,6	31.1	841,9	29.4	841,1	29.3	918,1	30.8
Immobilisations	393,9	14.6	405,3	13.9	354,9	12.4	300,6	10.5	310,9	10.4
Subventions et contributions	847,1	31.3	945,7	32.4	1 070,4	37.3	1 206,8	42.0	1 211,9	40.6
Total	2 703,0	100.0	2 921,8	100.0	2 865,9	100.0	2 871,8	100.0	2 981,6	100.0
Fédéral:										
Salaires et traitements	215,5	22.0	304,5	28.2	253,1	24.7	189,6	18.5	189,8	18.0
Autres dépenses de fonctionnement	358,7	36.7	336,2	31.1	313,3	30.6	265,8	26.0	290,9	27.6
Immobilisations	84,5	8.6	86,7	8.0	57,8	5.6	46,0	4.5	50,7	4.8
Subventions et Contributions	319,2	32.6	353,7	32.7	400,7	39.1	522,7	51.0	523,9	49.6
Total	978,0	100.0	1 081,1	100.0	1 025,0	100.0	1 024,0	100.0	1 055,2	100.0
Territoires du N.-O.:										
Salaires et traitements	217,2	16.9	209,0	15.2	195,9	14.2	176,1	12.5	186,1	12.6
Autres dépenses de fonctionnement	412,5	32.1	474,1	34.6	421,5	30.5	466,5	33.2	512,6	34.7
Immobilisations	191,5	14.9	182,2	13.3	177,2	12.8	164,3	11.7	176,0	11.9
Subventions et contributions	465,3	36.2	505,7	36.9	585,2	42.4	596,5	42.5	604,4	40.9
Total	1 286,5	100.0	1 371,0	100.0	1 379,9	100.0	1 403,5	100.0	1 479,0	100.0
Yukon:										
Salaires et traitements	146,6	33.4	148,8	31.7	149,8	32.5	157,6	35.5	164,9	36.8
Autres dépenses de fonctionnement	111,4	25.4	98,2	20.9	107,0	23.2	108,8	24.5	114,7	25.6
Immobilisations	117,9	26.9	136,4	29.0	119,8	26.0	90,3	20.3	84,3	18.8
Subventions et contributions	62,5	14.3	86,3	18.4	84,5	18.3	87,6	19.7	83,6	18.7
Total	438,5	100.0	469,7	100.0	461,1	100.0	444,2	100.0	447,4	100.0

GLOSSAIRE

SPEA. Stratégie de protection de l'environnement dans l'Arctique

SEA. Stratégie pour l'environnement arctique

Organisme. Pour les besoins du présent rapport, organisme sert le plus souvent de terme général désignant tous les ministères fédéraux, toutes les sociétés d'État et les deux gouvernements territoriaux qui fournissent des données au Plan annuel des dépenses dans le Nord. Les sociétés d'État fédérales peuvent également être considérées comme des organismes fédéraux.

Dépenses dans le Nord. Dépenses dans le Nord (anciennement appelé Plan annuel des dépenses pour le Nord) est un sommaire des dépenses et de l'emploi des gouvernements fédéral et territoriaux dans ou pour le Nord. Il comprend non seulement les dépenses effectuées par les bureaux situés dans le Nord mais également les dépenses effectuées par les bureaux fédéraux ou régionaux et les bureaux de l'administration centrale situés dans le sud du Canada lorsque les dépenses et les équivalents temps plein sont liés à des services ou à des projets pour le Nord.

MAINC. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Dépenses directes. Dépenses effectuées par l'organisme participant qui fournit le service ou le produit.

Recettes estimatives. Les recettes estimatives sont calculées d'après les dépenses territoriales directes, moins le total des transferts fédéraux, moins les 25,0 millions \$ fournis par le gouvernement des États-Unis, par l'entremise de Travaux publics et Services gouvernementaux, pour l'entretien de la portion Shakwak de la route de l'Alaska.

Organisme de dépenses final. L'organisme participant qui gère effectivement les dépenses et qui fournit le produit. Lorsqu'un organisme fédéral transfère des fonds à un gouvernement territorial pour effectuer les travaux, le gouvernement territorial fournit le produit et devient l'organisme de dépenses final.

ETP. Un équivalent temps plein est l'expression qui a remplacé année-personne comme mesure de l'emploi gouvernemental. Il se rapporte à l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent. Par exemple, une personne employée pendant une année complète ou trois personnes employées pendant quatre mois d'une année égalent un équivalent temps plein.

Fonction. Le système de statistiques sur la gestion des finances publiques de Statistique Canada est utilisé pour présenter les fonctions de dépense des gouvernements fédéral et territoriaux. Par exemple, certaines de ces fonctions sont l'éducation, la santé, les services sociaux, le transport et la communication et les services généraux. Une brève description et des exemples sont fournis à l'Annexe 3. Quatorze des dix-huit fonctions de ce système s'appliquent aux dépenses pour le Nord.

Gouvernement des T.N.-O. Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Emploi gouvernemental. L'expression emploi gouvernemental désigne les employés du gouvernement à l'emploi direct des gouvernements fédéral et territoriaux lorsque l'on fait état des ETP dans le Budget principal des dépenses de leur gouvernement respectif. En conséquence, les dépenses territoriales pour les gouvernements municipaux, les commissions scolaires régionales ou locales, les commissions de la santé ou d'autres institutions créées par les gouvernements territoriaux et financées au moyen de subventions de financement de base sont rapportées par le territoire, mais les ETP allouées ne le sont pas.

Dépenses par bénéficiaire principal. Cette répartition des dépenses indique la zone géographique qui bénéficie le plus des dépenses déclarées par chaque organisme. On considère que toutes les dépenses du gouvernement du Yukon et du gouvernement des T.N.-O. profitent à leur territoire respectif. Les dépenses fédérales sont classées selon qu'elles bénéficient au Yukon ou aux Territoires du Nord-Ouest, mais lorsqu'il est impossible d'établir avec précision cette distinction, les dépenses sont considérées comme profitant au Nord en général. La quatrième catégorie, lorsque le Canada est le bénéficiaire, s'applique aux programmes dont l'objectif premier est d'envergure nationale. Cette catégorie comprend par exemple la défense nationale, les stations météorologiques de Service de l'environnement atmosphérique de même que les parcs nationaux et les parcs et sites historiques de Parcs Canada.

Article de dépense. Cette expression désigne une classification financière des dépenses selon quatre types : salaires et traitements, autres dépenses de fonctionnement, immobilisations et subventions et contributions. La classification se fait de la façon suivante :

1) Salaires et traitements - Ces dépenses comprennent les sommes payées aux employés qui effectuent des travaux dans le Nord.

2) Autres dépenses de fonctionnement - Ces dépenses couvrent un éventail d'articles, dont les dépenses liées aux

voyages, aux fournitures, à l'entretien, aux locations et à l'achat de services professionnels. Les transactions d'achat et de vente se retrouvent normalement dans ce type de dépense.

3) Immobilisations - Ces dépenses comprennent l'acquisition et l'achat d'équipement et les projets liés aux nouvelles constructions et à la reconstruction des édifices, des routes ou d'autres installations.

4) Subventions et contributions - Ces dépenses comprennent les paiements effectués à des personnes ou à des organismes afin de promouvoir les objectifs du programme ou, dans le cas des revendications territoriales autochtones, une obligation réglementaire.

Achats par les organismes participants. Il y a transaction d'achat entre deux organismes participants lorsque l'un d'eux procède à l'achat de biens et de services de l'autre. Le total des achats est inclus dans les dépenses de l'organisme acheteur et, dans la plupart des tableaux, l'organisme acheteur est crédité de la dépense finale afin d'éviter la double comptabilisation. Les dépenses régionales et les dépenses par article sont toutefois rapportées après défalcation des achats. Parce que plus de ventes que d'achats sont rapportés, ces deux séries de dépenses sont plus élevées que celles des séries dépenses par organisme, des dépenses par fonction et des dépenses par bénéficiaire principal. Idéalement, les sommes rapportées par les organismes vendeurs et les organismes acheteurs seraient les mêmes, mais les limites des systèmes financiers rendent une certaine double comptabilisation inévitable.

Dépenses régionales par centre de responsabilité. L'expression désigne les dépenses visant la zone géographique générale où est situé le bureau responsable de ces dépenses et de l'emploi afférent. On utilise trois régions : le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest pour les bureaux situés dans le Nord et le sud du Canada pour les bureaux situés dans le Sud. Même si les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ont de petits bureaux d'environ quatre employés situés dans le sud du Canada (à Ottawa), ces bureaux sont trop petits pour être indiqués séparément dans les figures et les tableaux et sont inclus dans les données des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Ventes aux organismes participants. Il y a vente entre deux organismes participants lorsque l'un d'eux vend des produits ou des services à l'autre. Le total des ventes est déduit des dépenses de l'organisme vendeur et seul l'organisme acheteur est crédité de la dépense finale afin d'éviter la double comptabilisation. Idéalement, les sommes rapportées par les organismes vendeurs et les organismes acheteurs seraient les mêmes, mais les limites des systèmes financiers rendent une certaine double

comptabilisation inévitable. Plus de ventes que d'achats sont généralement rapportés, ce qui rend les dépenses moins les achats sensiblement plus précises.

Transferts. Un transfert a lieu lorsque des fonds sont envoyés par un organisme rapporteur à un autre sous la forme d'un paiement de transfert (subvention ou contribution) et lorsque l'organisme receveur a la responsabilité de fournir le service ou le produit. Dans la plupart des cas, les transferts partent des ministères fédéraux vers les gouvernements territoriaux et les dépenses sont déduites du budget du ministère fédéral qui effectue le transfert et portées au budget du gouvernement territorial qui administre la dépense finale.

Transferts selon une méthode préétablie. Ces transferts sont les importants fonds transférés par le gouvernement fédéral (anciennement le MAINC, maintenant le ministère des Finances) aux gouvernements territoriaux pour leur permettre de fournir un éventail complet de services gouvernementaux. La somme du transfert est calculée à l'aide d'une méthode préétablie tenant compte de la croissance des dépenses territoriales et locales, de la croissance de la population des territoires par rapport à la croissance nationale, de la capacité des territoires à générer leurs propres recettes et des fonds nécessaires pour exécuter les programmes transférés par le gouvernement fédéral.

Autres transferts. Ces transferts proviennent de divers organismes fédéraux et permettent aux gouvernements territoriaux, par exemple, de fournir les services sociaux et les services d'éducation, de logement, de soins de santé et de développement économique et d'exécuter les programmes d'emploi spécifiés.

Transports Canada - Aéroports de catégorie A, B et C

Les aéroports de catégorie A sont les gros aéroports avec de longues pistes.

Les aéroports de catégories B et C sont les aéroports communautaires munies de courtes pistes.

ANNEXE 1

Statut des revendications globales dans le Nord

Les règlements suivants des revendications autochtones globales ont été conclus depuis l'établissement de la politique du gouvernement fédéral concernant les revendications en 1973 :

Convention définitive des Inuvialuit (entrée en vigueur le 25 juillet 1984);

Accord sur les revendications territoriales de la Fédération Tungavik du Nunavut (entrée en vigueur le 9 juillet 1993).

Des accords régionaux définitifs ont été conclus sur la base de l'accord d'avril 1990 avec deux des groupes régionaux déné et métis :

Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (entrée en vigueur le 22 décembre 1992);

Entente avec les Dénés et les Métis du Sahtu (entrée en vigueur le 23 juin 1994).

Des accords définitifs ont été conclus avec les quatre Premières nations du Yukon (1994) sur la base de l'Accord-cadre définitif - Conseil des Indiens du Yukon (1993) et des accords d'autonomie correspondants pour :

- La Première nation Gwich'in Vuntut (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- La Première nation des Na-cho Ny'a'k Dun (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- Le Conseil des Tlingit de Teslin (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- Les Premières nations de Champagne et de Aishihik (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- Les Premières nations de Little Salmon/Carmacks (entrée en vigueur le 1er octobre 1997);
- La Première nation de Selkirk (entrée en vigueur le 1er octobre 1997);
- La Première nation Tr'ondëk Hwëch'in (entrée en vigueur le 15 septembre 1998);
- Le Conseil des Ta'an Kwach'an (entrée en vigueur le 1er avril 2002).

ANNEXE 2

Transferts vers les gouvernements territoriaux achevés depuis 1986

Yukon

- 1986 Toponymie (MAINC)
- 1987 Commission d'énergie du Nord canadien (MAINC)
- 1989 Pêche intérieure (Pêches et Océans)
- 1989 Sécurité minière (MAINC)
- 1990 Reconstruction des routes interterritoriales (MAINC)
- 1990 Aéroports de catégories B et C (Transports Canada)
- 1992 Route de l'Alaska (Travaux publics et Services gouvernementaux)
- 1993 Enregistrement des titres fonciers (MAINC)
- 1993 Hôpital général de Whitehorse (Santé Canada)
- 1993 Accord sur le pétrole et le gaz du Nord (MAINC) (Loi adoptée en 1998)
- 1993 Soins hospitaliers et médicaux pour les Indiens et les Inuit (MAINC)
- 1993 Programme de logement des bas salariés pour les Indiens et les Inuit (MAINC)
- 1996 Aéroports de catégorie A (Transports Canada)
- 1997 Santé universelle (MAINC)

Territoires du Nord-Ouest

- 1986 Postes de soins infirmiers et services de santé sur la terre de Baffin (Santé Canada)
- 1986 Toponymie (MAINC)
- 1987 Aménagement forestier et extinction des incendies (MAINC)
- 1988 Commission d'énergie du Nord canadien (MAINC)
- 1988 Services de santé - tous les services hospitaliers et médicaux restants (Santé Canada)
- 1988 Centres de recherche scientifique (MAINC)
- 1990 Routes interterritoriales (MAINC)
- 1991 Aéroports de catégories B et C (Transports Canada)
- 1993 Enregistrement des titres fonciers (MAINC)
- 1995 Aéroports de catégorie A (Transports Canada)
- 1996 Aide au développement des collectivités (MAINC)
- 1997 Élections dans les T.N.-O. (MAINC)

ANNEXE 3

Classification de la fonction de dépense

Le PADN utilise la classification de la fonction de dépense en fonction des catégories standard du système de statistiques de gestion financière de Statistique Canada. Cette classification sert à rendre les données du PADN plus utiles et plus faciles à comparer avec d'autres rapports statistiques du gouvernement.

On cerne dix-huit fonctions de dépense, qui décrivent chacune la nature et le type généraux des activités visées par les dépenses. Quatorze des dix-huit fonctions (numéros 1 à 14) font partie des dépenses dans le Nord. Les transferts d'usage général (numéro 15) ont effectivement lieu, mais ils apparaissent seulement dans les tableaux de transfert en raison du principe de dépense finale de l'organisme utilisé dans le PADN. Tous les transferts sont déduits des dépenses de l'organisme fédéral et rapportés par le gouvernement territorial qui effectue en fait le travail. Pour un sommaire des transferts, veuillez consulter la section Transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux.

Les fonctions de dépense sont décrites ci-après et accompagnées d'exemples des types de dépenses incluses dans chaque fonction.

- (1) **Services généraux** : Cette classification inclut les dépenses relatives aux fonctions exécutives et législatives et aux fonctions d'édition de lois, les dépenses administratives comme la comptabilité centrale, la vérification, la dotation, l'administration fiscale et d'autres domaines comme les services intergouvernementaux, l'assurance, les arbitrages judiciaires et les subventions générales à des organismes et des personnes qui ne peuvent pas être allouées de façon plus précise. Les dépenses relatives aux revendications territoriales autochtones ont été incluses dans cette catégorie.
- (2) **Protection des personnes et de la propriété** : Cette classification comprend toutes les dépenses relatives à des services fournis afin d'assurer la sécurité des personnes et de la propriété, y compris la protection contre les agressions externes, les actes criminels, la négligence et l'abus, et relatives à des activités visant à garantir le déroulement ordonné des affaires de la collectivité. Les fonctions comme la défense nationale, le maintien de l'ordre, la lutte contre les incendies, les tribunaux et les services de correction et de réhabilitation sont inclus.
- (3) **Transports et communications** : Cette classification couvre les dépenses relatives à l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des installations et du matériel de transport et de communication de même qu'à l'ingénierie et aux études techniques connexes. Cela comprend les transports aériens, routiers, ferroviaires et maritimes, les télécommunications et les services de poste.
- (4) **Santé** : Cette classification couvre les dépenses liées au contrôle et à la prévention des maladies, aux régimes d'assurance-hospitalisation et d'assurance médicale de même qu'à la prestation des services hospitaliers et médicaux.
- (5) **Services sociaux** : Cette fonction couvre les mesures prises par le gouvernement, seul ou en collaboration avec l'ensemble des citoyens, pour compenser ou prévenir les situations où le bien-être des personnes ou des familles est menacé par des circonstances hors de leur contrôle. Cela comprend des services comme la sécurité sociale, l'assurance-emploi, les avantages destinés aux anciens combattants, le bien-être social et d'autres formes d'aide, de recherche, de planification et de consultation.
- (6) **Éducation** : Cette fonction comprend les coûts de développement, d'amélioration et d'exploitation de systèmes d'éducation et de prestation de services d'éducation spécialisés. Cela inclut les services de niveau primaire, secondaire et post-secondaire de même que les services spéciaux de recyclage visant à améliorer les compétences.
- (7) **Conservation des ressources et développement industriel** : Cette classification ne fait aucune distinction entre la conservation et le développement, mais est plutôt subdivisée selon les types de ressources ou les secteurs : agriculture, chasse et pêche, forêts, mines, pétrole et gaz, hydroélectricité, emmagasinement des eaux et lutte contre les inondations, tourisme, commerce et industrie.
- (8) **Environnement** : Les sous-fonctions suivantes ont pour but commun de garantir l'environnement le plus favorable aux gens et de minimiser les effets délétères sur l'environnement de la vie moderne : purification et distribution de l'eau, collecte et évacuation des eaux usées, ramassage et élimination des ordures et contrôle de la pollution.

- (9) Récréation et culture** : Cette fonction comprend les dépenses liées au développement, à l'amélioration et à l'exploitation d'installations de loisirs de même que les paiements d'aide aux personnes et aux organismes qui oeuvrent à la promotion des loisirs. Cela comprend les installations de sport et de loisir, les parcs et les sites historiques, les musées, les galeries d'art et les arts du spectacle.
- (10) Travail, emploi et immigration** : Cette fonction se rapporte au développement et à la promotion des relations de travail et de conditions de travail équitables de même qu'à divers programmes d'immigration.
- (11) Logement** : Il existe deux types de dépenses gouvernementales en matière de logement : les dépenses découlant des activités de construction et d'exploitation immobilière des ministères et organismes de même que des activités corollaires et les dépenses visant à aider d'autres personnes à exécuter des activités similaires.
- (12) Affaires étrangères et aide internationale** : Cette fonction touche les dépenses liées aux relations officielles du Canada avec d'autres états souverains, à la promotion du développement économique et à l'amélioration des conditions sociales dans des pays étrangers. Les dépenses relatives à la promotion du commerce à l'étranger et aux échanges culturels avec des pays étrangers sont classées respectivement sous commerce et industrie et sous culture.
- (13) Planification et développement régionaux** : Cette fonction comprend les dépenses relatives à l'aménagement et au zonage, au développement communautaire, au développement économique régional, aux affaires et commissions municipales de même qu'aux conseils et aux autorités établies pour planifier et promouvoir le développement de régions particulières.
- (14) Établissements de recherche** : Cette fonction couvre les dépenses des principaux organismes de recherche comme le Conseil national de recherches du Canada et les établissements provinciaux et territoriaux semblables dont l'objectif principal est la recherche scientifique pure ou appliquée et la promotion des progrès découlant de ces activités. Elle inclut également les subventions accordées à des personnes et à des organismes non gouvernementaux travaillant à des recherches du même type.
- (15) Transferts d'usage général vers d'autres ordres de gouvernement** : Sont compris les paiements effectués en vertu d'accords fiscaux entre les gouvernements fédéral et territoriaux et en vertu de la Loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique de même que les subventions tenant lieu d'impôt foncier.
- (16) Transferts à ses propres entreprises** : Comprennent les sommes payées pour couvrir les déficits des entreprises appartenant à un gouvernement. Les subventions accordées à des intérêts publics et privés afin d'aider à atteindre certains objectifs économiques ou sociaux ne sont pas incluses dans cette catégorie mais font partie de la fonction de dépense à laquelle elles s'appliquent. Par conséquent, il n'y a eu aucune dépense dans le Nord dans cette catégorie.
- (17) Frais de la dette publique** : Cette classification contient les intérêts payés sur toutes les formes d'emprunt et d'autres dépenses liées au service de la dette publique. Aucune dépense dans le Nord n'a été portée à cette catégorie.
- (18) Autres** : Aucune dépense n'a été portée à cette catégorie.

SOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Autres références

Les lecteurs désirant des renseignements détaillés sur les dépenses dans le Nord sont priés de communiquer avec **la Section des statistiques sur les Premières nations et le Nord, Direction de la gestion de l'information ministérielle, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, pièce 530, 10, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H4**

Les lecteurs intéressés à obtenir des renseignements supplémentaires sur l'éventail des activités et des programmes du gouvernement dans le Nord sont renvoyés aux publications suivantes, disponibles auprès du MAINC :

Northern Indicators

Regard sur le Nord : Engagement du Canada dans l'Arctique

Mines and Mineral Activities

Politique minérale pour le Nord

La stratégie pour l'environnement arctique : un plan d'action

Les Inuits

Le Nord

Veillez communiquer avec :

Publications et demandes de renseignements du public (kiosque)
 Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0H4
 Téléphone : (819) 997-0380
 Télécopieur : (819) 997-0380
 Adresse Internet : <http://www.inac.gc.ca>
 Courriel : InfoPub@inac.gc.ca

Autres publications fédérales avec un contenu ou un thème relatif au Nord :

Le Nord canadien : manuel de référence

*Budget des dépenses d'Affaires indiennes et du Nord Canada, partie III : Plan de dépenses**

Ces documents peuvent être achetés à :

Groupe Communication Canada
 Publications
 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0S9

* Le MAINC ne produit plus de rapport ministériel annuel. La majeure partie de cette information se retrouve dans la partie III du budget des dépenses.

FORMULAIRE DE DEMANDE - FUTURE RAPPORT DES DN

Veillez utiliser le formulaire pour tenir nos dossiers et vos exigences à jour

Renvoyez à : Section des statistiques sur les Premières nations et le nord
 Direction de la gestion de l'information ministérielle
 Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada
 10 Wellington Street, pièce 530
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0H4

Veillez apporter les modifications suivantes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nombre de copies désirées: _____ | <input type="checkbox"/> Annuler l'abonnement |
| <input type="checkbox"/> Réacheminer à un nouvel abonné
(Veillez remplir la section A) | (Veillez remplir la section B) |
| <input type="checkbox"/> Changement d'adresse
(Veillez remplir la Section A) | <input type="checkbox"/> Demander des données supplémentaires
(Veillez préciser à la section B) |
| | <input type="checkbox"/> Autres (Veillez préciser à la section B) |

Section B: Nom et adresse

Existants

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nouveaux

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Section B: Commentaires :

Si vous avez besoin de clarifications ou de renseignements supplémentaires sur la publication, veuillez composer le (819) 953-9999 ou écrire à la Direction de la gestion de l'information ministérielle, pièce 530, Ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien, Ottawa (Ontario), K1A 0H4, télécopieur : (819) 953-6010.